

*Livre d'Or  
des Réservistes Français  
du Canada*



MONTREAL

1921

D 547  
C2  
L54  
1921  
fol.  
c.2

*Libre d'Or des Réservistes Français du Canada.*

*Livre d'Or  
des Réservistes Français  
du Canada*

publié  
sous les auspices  
des

“SAC-AU-DOS DE 1914”

*(Société des Vétérans Français de la Grande Guerre)*



MONTREAL

1921

1005

D547

C2

L54

1921

fol.

C.2

*Printed and Published by the Government of Canada*

*Droits réservés, Canada 1920  
par les "Sac-au-Dos". Montréal.*



*MONTRÉAL*

*1921*

2001

## Avant-propos

*Ce livre, recueil des gloires et des deuils de la colonie française du Canada, a pour but de faire connaître la part glorieuse prise par les réservistes français habitant ce pays, dans l'immense conflit qui, depuis le mois d'août 1914, ensanglantait le monde. Il est également destiné à faciliter l'établissement d'une maison de repos pour ceux de ces réservistes que la mitraille aura épargnés et qui reviendront au Canada après la guerre.*

*Au moment où chez tous les vainqueurs de la Grande Guerre l'on songe à élever à la mémoire des glorieux combattants qui ont assuré le triomphe, des monuments dignes de leur courage et de leur valeur, nous avons cru qu'il convenait de retracer la part importante qu'ont prise les Français du Canada dans la dernière grande épopée. Pendant les hostilités, ils ont été confondus dans le sublime anonymat de l'armée; on les a admirés parce qu'ils faisaient partie d'un tout admirable. Maintenant que la distinction est permise, nous pensons qu'il est juste de signaler particulièrement leurs exploits, à tous ceux qui ignorent encore les détails de leur merveilleuse histoire.*

*Si un jour la France se trouvait en danger et appelait encore une fois tous ses enfants à son secours, nos fils pourraient puiser dans ces pages, dédiées aux grognards de 1914, les enseignements que nous ne serons peut-être plus là pour leur donner. Ils y trouveront l'exemple du plus pur patriotisme qu'ils devront suivre intégralement, afin d'ajouter un nouveau fleuron à la couronne de notre colonie française au Canada, qui a déjà bien mérité de la Patrie.*

*A nos amis les Canadiens, ce livre démontrera que nous étions dignes de l'estime et de l'encouragement qu'ils nous ont témoigné et qu'ils nous témoignent encore.*

*A tous ceux qui, soit par leur appui moral, soit par leur appui financier, en auront permis la publication, nous disons d'avance: Merci!*

*Les Sac-au-Dos de 1914.*

## Bienfaiteurs insignes de la Société des "Sac-au-Dos"

Acer, J. A. A.	Montréal	Québec
Acme Glove Works, Limited	Montréal	Québec
Aird & Son	Montréal	Québec
Alberta Pacific Grain Company, Limited	Calgary	Alberta
Amos, A.	Montreal	Quebec
Amyot, A. A. & Company	St-Hyacinthe	Quebec
Anglo-Canadian Leather Company, Limited	Montréal	Quebec
Angus, D. Forbes	Montreal	Quebec
Angus, W. F.	Montréal	Quebec
Anonyme	Montreal	Quebec
Armstrong, Cork & Insulation Company, Ltd	Montreal	Quebec
Ashdown, J. H.	Winnipeg	Manitoba
Autographic Register Systems, Limited	Montreal	Quebec
Balfour, Arthur & Company	Montreal	Quebec
Ballantyne, R. M.	Montreal	Quebec
Banque d'Hochelega	Montreal	Quebec
Baptist, A. C.	Three-Rivers	Quebec
Baptist, M. B.	Three-Rivers	Quebec
Beatty, E. W.	Montreal	Quebec
Beaubien, Hon. C. P.	Montreal	Quebec
Belgo-Canadian Pulp & Paper Company, Ltd	Shawinigan Falls	Quebec
Bell, Geo. T.	Montreal	Quebec
Bell, G. & T.	Montreal	Quebec
Bennett, R. B., K.C.	Calgary	Alberta
Berliner Gram-o-phone Company, Limited	Montreal	Quebec
Black, D. E. & Company, Limited	Calgary	Alberta
Blue, W. H. & Company, Limited	Sherbrooke	Quebec
Boissieu, C. de	Montreal	Quebec
Booth, J. R.	Ottawa	Ontario
Brandram-Henderson, Limited	Montreal	Quebec
British Columbia Equipment Company, Ltd.	Vancouver	B.C.
British Columbia Packers Association	Vancouver	B.C.
British Columbia Sugar Refining Co., Ltd.	Vancouver	B.C.
Brown, Montgomery & McMichael	Montreal	Quebec
Burns, P.	Calgary	Alberta
Burrell, Vivien	Three-Rivers	Quebec
Burrell Lumber Company, The	Three-Rivers	Quebec
Burstall, John F. Company	Quebec	Quebec
Byers, A. F. & Company	Montréal	Quebec
Cahan, C. H., K.C.	Montreal	Quebec
Calgary Saddlery Company	Calgary	Alberta
Campbell Bros. & Wilson, Limited	Winnipeg	Manitoba
Campbell Manufacturing Company	Montreal	Quebec
Canada Carbide Company	Montreal	Quebec
Canada Casing Company, Limited	Montreal	Quebec
Canada Iron Foundries Limited	Three-Rivers	Quebec
Canada Paper Company, Limited	Montreal	Quebec
Canada Starch Company, Limited	Montreal	Quebec
Canada Steamship Lines, Limited	Montreal	Quebec

Canadian Bag Company, Limited.....	Montreal.....	Quebec
Canadian Brakeshoe Company, Limited.....	Sherbrooke.....	Quebec
Canadian Consolidated Rubber Co., Ltd.....	Montreal.....	Quebec
Canadian Cottons, Limited.....	Montreal.....	Quebec
Canadian Import Company.....	Quebec.....	Quebec
Canadian Ingersoll-Rand Company.....	Sherbrooke.....	Quebec
Canadian B. K. Morton Company, Limited.....	Montreal.....	Quebec
Canadian National Railway (Grand Trunk).....	Montreal.....	Quebec
Canadian Pacific Railway.....	Montreal.....	Quebec
Canadian Pneumatic Tool Company, Limited.....	Montreal.....	Quebec
Canadian Tube & Iron Co., Ltd.....	Montreal.....	Québec
Canadian Vickers, Limited.....	Montreal.....	Quebec
Carter-Halls-Aldinger, Limited.....	Winnipeg.....	Manitoba
Casavant Frères.....	St-Hyacinthe.....	Quebec
Century Coal Company, Limited.....	Montreal.....	Quebec
Chaput, L. Fils & Cie, Limitée.....	Montreal.....	Quebec
Christie Grant, Limited.....	Winnipeg.....	Manitoba
Clergue, Miss.....	Montreal.....	Quebec
Cluett, Peabody & Company, Inc.....	Montreal.....	Quebec
Coleman, D. C., V.P., Western Lines, C.P.R.....	Winnipeg.....	Manitoba
Colonial Hide Company.....	Montreal.....	Quebec
Consumers Cordage Co.....	Montreal.....	Quebec
Conway Manufacturing Company.....	Sherbrooke.....	Quebec
Christine, James & Company, Limited.....	Montreal.....	Quebec
Côté, J. A. & M.....	St-Hyacinthe.....	Quebec
Cotton Threads, Limited.....	Montreal.....	Québec
Couture & Cie., Limitée.....	Montreal.....	Québec
Creak, Mrs. Geo.....	Montreal.....	Quebec
Crédit Foncier Franco-Canadien.....	Montreal.....	Québec
Cushman Motor Works of Canada, Limited.....	Montreal.....	Québec
D'Allard Manufacturing Company.....	Montreal.....	Québec
D'Auteuil Lumber Company, Limited, The.....	Quebec.....	Quebec
Dale & Company, Limited.....	Montreal.....	Quebec
Daly & Morin.....	Montreal.....	Quebec
Dandurand Hon. Raoul.....	Montreal.....	Quebec
Date, John.....	Montreal.....	Quebec
Davis, George D.....	Lévis.....	Quebec
Dent Alleroft & Company.....	Montreal.....	Quebec
de Salles, B. de Roussy.....	Calgary.....	Alberta
Dobell, Beckett & Company.....	Quebec.....	Quebec
Dominion Box & Package Company, Limited.....	Montreal.....	Quebec
Dominion Cartridge Company, Limited.....	Montreal.....	Quebec
Dominion Metal Company, Limited.....	Sherbrooke.....	Quebec
Dominion Product, Limited.....	Vancouver.....	B.C.
Dominion Textile Company, Limited.....	Montreal.....	Quebec
Donald, J. T.....	Montreal.....	Quebec
Dow, Miss.....	Montreal.....	Quebec
Drewry, E. L., Limited.....	Winnipeg.....	Manitoba
Dubé, Anselme, Limitée.....	Trois-Rivières.....	Quebec
Dubrue Manufacturing Company, Limited.....	Montreal.....	Quebec
Dufresne, Oscar.....	Montreal.....	Quebec
Duggan, G. H.....	Montreal.....	Quebec
Duggan, Mrs. G. H.....	Montreal.....	Quebec
Dwyer, W. H., Company, Limited.....	Ottawa.....	Ontario
Desaulniers, Gonzalve.....	Montreal.....	Quebec

Eastern Canada Iron & Steel Works, Limited.....	Quebec.....	Quebec
Empire Stevedoring & Contracting Co., Limited.....	Vancouver.....	B.C.
Energite Explosive, Limitée.....	Montreal.....	Quebec
Ewing, S. H.....	Montreal.....	Quebec
Exclusive Ladies Wear, Limited.....	Montreal.....	Quebec
Fairweathers, Limited.....	Montreal.....	Quebec
False Creek Lumber Company.....	Vancouver.....	B.C.
Ferrand, Maurice.....	Montreal.....	Quebec
Fetherstonhaugh, E. D.....	Montreal.....	Quebec
Finnie & Murray, Limited.....	Winnipeg.....	Manitoba
Firth, Thos. & Sons, Limited.....	Montreal.....	Quebec
Fleet, C. J.....	Montreal.....	Quebec
Francis, Lyon E.....	Sherbrooke.....	Quebec
Fraser, J. B.....	Ottawa.....	Ontario
Freedman Company, The.....	Montreal.....	Quebec
Freiman, A. J.....	Ottawa.....	Ontario
Frigon, A. P.....	Montreal.....	Quebec
Frontenac Breweries, Limited.....	Montreal.....	Quebec
Galibert Emile.....	Montreal.....	Quebec
Garth Company, The.....	Montreal.....	Quebec
Gallagher, Holman, Lafrance Company, Ltd.....	Winnipeg.....	Manitoba
Garland, John M., Son & Company, Limited.....	Ottawa.....	Ontario
Garneau, Limitée.....	Quebec.....	Quebec
Gazette Printing Company.....	Montreal.....	Quebec
Gélinas, Maurice.....	Trois-Rivières.....	Quebec
Gillette Safety Razor Co., of Canada, Ltd.....	Montreal.....	Quebec
Gilmour Bros. & Company.....	Montreal.....	Quebec
Girard & Godin, Limitée.....	Trois-Rivières.....	Quebec
Gonthier, Geo.....	Montreal.....	Quebec
Gosse-Millard Packing Company, Limited.....	Vancouver.....	B.C.
Granby Consolidated Mining, Smelting & Power Co., Ltd....	Vancouver.....	B.C.
Granger Frères, Limitée.....	Montreal.....	Quebec
Greenshields, Limited.....	Montreal.....	Quebec
Guarantee Company of North America, The.....	Montreal.....	Quebec
Gunn, Langlois & Company.....	Montreal.....	Quebec
Gurd, Chas. & Company, Limited.....	Montreal.....	Quebec
Gosselin, Louis A., K.C.,.....	Montréal.....	Québec.
Hall, Geo., Coal Company, Ltd., The.....	Montreal.....	Quebec
Hall, Grant.....	Montreal.....	Quebec
Hanson Bros.....	Montreal.....	Quebec
Hare, W. M.....	Montreal.....	Quebec
Hargraves, J. G. & Company, Limited.....	Winnipeg.....	Manitoba
Harlatt & Armstrong, Company, Limited, The.....	Montreal.....	Quebec
Hartt & Adair Coal Company.....	Montreal.....	Quebec
Hebden, Mrs. E. F.....	Montreal.....	Quebec
Heilig, Joseph & Company.....	Montreal.....	Quebec
Henry, A. R.....	Montreal.....	Quebec
Herdman & Company.....	Montreal.....	Quebec
Herd, Dr. L. A.....	Montreal.....	Quebec
Hersey, Milton Company, Limited.....	Montreal.....	Quebec
Holland Varnish Company, Limited.....	Montreal.....	Quebec



Holt, Renfrew & Company, Limited.....	Montreal.....	Quebec
Hone, Jules, Travel Agency.....	Montreal.....	Quebec
Hopkins, E. H. & Company.....	Montreal.....	Quebec
Houde, B., Company, Limited.....	Quebec.....	Quebec
Hudon, Hébert & Cie., Limited.....	Montreal.....	Quebec
Jamieson, R. C. & Co., Ltd.....	Montréal.....	Québec
Jenckes Machine Co., The.....	Sherbrooke.....	Québec
Jonas, Henri.....	Montréal.....	Québec
Kelly Thomas & Sons, Limited.....	Winnipeg.....	Manitoba
Kidston, A. C. & Co.....	Montreal.....	Quebec
King Bros., Limited.....	Quebec.....	Quebec
LaBatt, Theo.....	Montreal.....	Quebec
Lafond, P. V.....	Montreal.....	Quebec
Lamontagne, Limitée.....	Montreal.....	Quebec
Laporte, Martin, Limitée.....	Montreal.....	Quebec
La Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec...	Montréal.....	Québec
Leadly Manufacturing Company, Ltd., The.....	Winnipeg.....	Manitoba
Leclair Shipbuilding Company.....	Sorel.....	Quebec
Lecours, Wilfrid.....	Montreal.....	Quebec
Lee, William.....	Montreal.....	Quebec
Légaré Automobile & Supply Company, Ltd.....	Montreal.....	Quebec
Légaré, P. T., Limitée.....	Quebec.....	Quebec
Leslie, A. C. & Company, Limited.....	Montreal.....	Quebec
Leston & Burpee, Limited.....	Vancouver.....	B.C.
Librairie Beauchemin, Limitée.....	Montreal.....	Quebec
Lindsay, C. W., Limited.....	Montreal.....	Quebec
Loomis, Brig.-Gen. Sir F. O. W.....	Montreal.....	Quebec
Lowney, Walter M.....	Montreal.....	Quebec
Lymburner's, Limited.....	Montreal.....	Quebec
Lymans, Limited.....	Montreal.....	Quebec
Macauley, T. B.....	Montreal.....	Quebec
Macdonald, N. K.....	Montreal.....	Quebec
Macfarlane, Shoe, Limited, The.....	Montreal.....	Quebec
Mackenzie & Kingman.....	Montreal.....	Quebec
Mackenzie, M. W. A.....	Ottawa.....	Ontario
MacKinnon Steel Company, Limited.....	Sherbrooke.....	Québec
Madley, A. E. G., Hydraulic Mach'ny., Co., Ltd.....	Montreal.....	Quebec
Mainland Engineering Company, Limited.....	Vancouver.....	B.C.
Major Manufacturing Company, Limited.....	Montreal.....	Quebec
Major, S. J.....	Ottawa.....	Ontario
Marsh, Wm. A. Company, Limited.....	Quebec.....	Quebec
Martin, P. P. & Cie., Limitée.....	Montréal.....	Quebec
Mather, Norman, L. C.....	Montreal.....	Quebec
Mathieu, J. L., Cie.....	Sherbrooke.....	Quebec
McCurdy, F. B. & Company.....	Montreal.....	Quebec
McDiarmid, J. Company, Limited.....	Winnipeg.....	Manitoba
McDonald Chapman Company.....	Winnipeg.....	Manitoba
McKim, B. F.....	Montreal.....	Quebec
McLaren Belting Company.....	Montreal.....	Quebec
McLaren, D. K., Limited.....	Montreal.....	Quebec
McLean, G. Company, Limited, The.....	Winnipeg.....	Manitoba

McLennan, McFeely & Co.....	Vancouver.....	B. C.
McTavish, D. D.....	Montreal.....	Quebec
Meighen, Brig.-Gen. F. C.....	Montreal.....	Quebec
Montaborn, A. J. F.....	Montreal.....	Quebec
Montreal City & District Savings Bank.....	Montreal.....	Quebec
Montreal Cotton Company.....	Montreal.....	Quebec
Montreal Dairy Co.....	Montreal.....	Quebec
Montreal Electric Company, Limited.....	Montreal.....	Quebec
Montreal Light, Heat & Power Consolidated.....	Montreal.....	Quebec
Montreal Transportation Company, Limited.....	Montreal.....	Quebec
Morrison, Donald & Co.....	Winnipeg.....	Manitoba
Nanton, Sir Augustus.....	Winnipeg.....	Manitoba
National Acme Company.....	Montreal.....	Quebec
Nelles, R. Campbell.....	Montreal.....	Quebec
Norcross, J. W.....	Montreal.....	Quebec
Northern Construction Company, Limited.....	Vancouver.....	B.C.
Northern Electric Company, Limited.....	Montreal.....	Quebec
Ogilvie Flour Mills Company, Limited.....	Montreal.....	Quebec
O'Neil, Thos. B.....	Quebec.....	Quebec
Ouimet, J. A.....	Montreal.....	Quebec
Page Printing & Binding Company.....	Sherbrooke.....	Quebec
Palmers, Limited.....	Montreal.....	Quebec
Panther Rubber Company, Limited.....	Sherbrooke.....	Quebec
Paquet Cie., Limitée.....	Quebec.....	Quebec
Patenaude-Carignan Limitée.....	Montréal.....	Québec
Paton Manufacturing Co., of Sherbrooke.....	Montreal.....	Quebec
Pennington Asbestos Company.....	Quebec.....	Quebec
Phillips, Eugene F., Electrical Works, Ltd.....	Montreal.....	Quebec
Piper, Hiram L., Company, Limited.....	Montreal.....	Quebec
Power, William.....	Quebec.....	Quebec
Price Bros. & Company, Limited.....	Quebec.....	Quebec
Price, G. U. & Company, Limited.....	Montreal.....	Quebec
Probst, A.....	Quebec.....	Quebec
Pyke, Jas., W. & Company, Limited.....	Montreal.....	Quebec
Quebec Harbour Commissioners.....	Quebec.....	Quebec
Quebec Preserving, Limited.....	Quebec.....	Quebec
Racine, Alphonse, Limitée.....	Montreal.....	Quebec
Ramsay, A. & Son, Company.....	Montreal.....	Quebec
Raymond, Alphonse.....	Montreal.....	Quebec
Regent Knitting Mills, Limited.....	Montreal.....	Quebec
Renaud, J. B. & Cie., Inc.....	Quebec.....	Quebec
Repton, M.....	Montreal.....	Quebec
Riga Purgative Water.....	Montreal.....	Quebec
Rinfret, Théo.....	Montreal.....	Quebec
Riordon, Mrs. Carl.....	Montreal.....	Quebec
Riordon Company, Limited, The.....	Montreal.....	Quebec
Riordon Pulp & Paper Company.....	Montreal.....	Quebec
Robertson & Hackett, Sawmills, Limited.....	Vancouver.....	B.C.
Robertson, Thos. & Company, Limited.....	Montreal.....	Quebec

Robertson, James Company, Limited.....	Montreal.....	Quebec
Robin Hood Mills, Limited.....	Calgary.....	Alberta
Robitaille, C. S.....	Trois-Rivières.....	Quebec
Rock City Tobacco Company, Limited.....	Quebec.....	Quebec
Ross & Howard Iron Works Co., Limited.....	Vancouver.....	B.C.
Ross, John F.....	Quebec.....	Quebec
Royal Crown Soaps, Limited.....	Winnipeg.....	Manitoba
Ryan, Robert Company.....	Three Rivers.....	Quebec
Sadler, Haworth & Company, Limited.....	Montreal.....	Quebec
Scott Fruit Company, Limited.....	Winnipeg.....	Manitoba
Scott, J. A.....	Quebec.....	Quebec
Shearer, J. G. Construction Company.....	Montreal.....	Quebec
Shearson, Hammill & Company.....	Montreal.....	Quebec
Simmons, Ltd.....	Montréal.....	Québec
Sheppard, A.....	Montreal.....	Québec
Sherbrooke Cigar Company, Limited.....	Sherbrooke.....	Quebec
Sherbrooke Iron Works, Limited.....	Sherbrooke.....	Quebec
Short, E. Cecil & Co.....	Montréal.....	Québec
Silver Springs Brewery, Limited.....	Sherbrooke.....	Quebec
Sheet Metal Manufacturing Co., Ltd.....	Calgary.....	Alta.
Slater Shoe Company.....	Montreal.....	Quebec
Smith, Lt.-Col. Clarence F.....	Montreal.....	Quebec
Smith, Howard Paper Mills, Limited.....	Montreal.....	Quebec
Smith, Murray & Company.....	Winnipeg.....	Manitoba
Sorel Mechanical Shops, Limited.....	Sorel.....	Quebec
Standard Iron Company, Limited.....	Montreal.....	Quebec
Steel Company of Canada, Limited, The.....	Montreal.....	Quebec
Stevens Company, The.....	Vancouver.....	B.C.
St. Lawrence Glove Works, Limited.....	Quebec.....	Quebec
St. Lawrence Iron Foundry Company, Ltd.....	Quebec.....	Quebec
St. Maurice Foundries, Limited.....	Three Rivers.....	Quebec
St. Maurice Lumber Company.....	Three Rivers.....	Quebec
St. Maurice Paper Company, Limited.....	Cap-de-la-Madeleine..	Quebec
Sun Life Assurance Company of Canada.....	Montreal.....	Quebec
Sutherland, W. D.....	Montreal.....	Quebec
Tebbutt Shoe & Leather Company, Limited.....	Three Rivers.....	Quebec
Tetrault Shoe Manufacturing Company, Limited.....	Montreal.....	Quebec
Thibaudeau Frères & Cie.....	Quebec.....	Quebec
Thomson, G. R.....	Montreal.....	Quebec
Tombs, Guy.....	Montreal.....	Quebec
Tooke Bros., Limited.....	Montreal.....	Quebec
Trempe & Fils.....	Sorel.....	Quebec
Tweedie, T. M.....	Calgary.....	Alberta
United Shoe Machinery Co., of Canada, Limited.....	Montreal.....	Quebec
Union Steamship Co., of B. C., Limited.....	Vancouver.....	B.C.
Vancouver Engineering Works, Limited.....	Vancouver.....	B.C.
Vancouver Machinery Depot, Limited.....	Vancouver.....	B.C.
Vaughan, H. H.....	Montreal.....	Quebec
Wabasso Cotton Company, Limited, The.....	Three Rivers.....	Quebec
Wallace Fisheries, Limited.....	Vancouver.....	B.C.

Walsh, John H.....	Sherbrooke.....	Quebec
Ward, Joseph & Company.....	Montreal.....	Quebec
Watson, J. N., Manufacturing Co., Limited.....	Winnipeg.....	Manitoba
Weaver, F. P. Coal Company.....	Montreal.....	Quebec
Webster, W. R. & Company, Limited.....	Sherbrooke.....	Quebec
Western Canada Flour Mills Company, Ltd.....	Winnipeg.....	Manitoba
Western Grocers, Limited.....	Winnipeg.....	Manitoba
Whitehead & Turner, Limited.....	Quebec.....	Quebec
Whiting & Davis, Company.....	Sherbrooke.....	Quebec
Whitla, R. J. & Company, Limited.....	Winnipeg.....	Manitoba
Whittet, F. B.....	Montreal.....	Quebec
Wiggs, W. H.....	Montreal.....	Quebec
Williams & Wilson, Limited.....	Montreal.....	Quebec
Windsor Hotel Company of Montreal.....	Montreal.....	Quebec
Wolvin, R. M.....	Montreal.....	Quebec
Woods, Lt.-Col. James W.....	Ottawa.....	Ontario
Woods Manufacturing Company, Limited.....	Montreal.....	Quebec

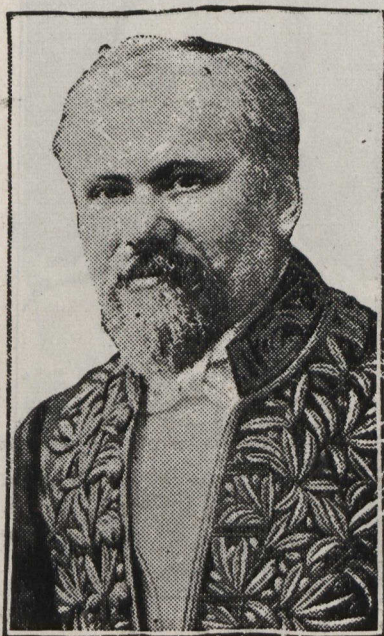


## CHAPITRE I.

## LA COLONIE FRANÇAISE DU CANADA

*L'immigration française. — Les artisans de l'est et les colons de l'ouest. — Les trappeurs du nord.*

Bien peu de gens, ici aussi bien qu'en France, ont une idée du nombre, même approximatif, des Français qui habitent le Canada. Si vous posez la question, vous obtiendrez infailliblement des réponses absolument inexactes et des chiffres tout à fait fantaisistes, car l'on est toujours porté à exagérer. Quelle en est la raison? Il y en a plusieurs, mais laissant de côté celles qui nous vaudraient peut-être des reproches que nous ne voulons pas nous attirer, nous dirons que l'erreur est due généralement à ce que l'on confond souvent, pour ne pas dire toujours, avec les Français tous les autres Européens qui se servent de la langue française comme langage courant, par exemple: les Belges et les Suisses. Voilà ce qui fait croire que la colonie française du Canada est beaucoup plus nombreuse qu'elle n'est réellement.



Raymond Poincaré.

Si nous prenons les chiffres du recensement de 1911, qui est le plus récent, nous nous apercevons qu'il y avait à cette époque 17.619 Français au Canada (Tab. No 1). Le tableau suivant (No II) indique le mouvement de l'immigration française en Canada de 1911 à 1914. Si nous tenons compte de l'accroissement dû à l'immigration et aux naissances d'une part, et de la décroissance due aux décès et aux retours d'autre part, nous pouvons déterminer d'une façon à peu près certaine le nombre des Français qui habitaient le Canada au moment de la déclaration de guerre. Pour les besoins de cette brève histoire, nous pouvons bien nous baser sur les chiffres de 1911, légèrement majorés. Nous dirons que, au mois d'août 1914, il y avait au Canada 22.000 Français des deux sexes. Notons en passant que, en 1911, il y avait au Canada 121.430 sujets autrichiens et 39.577 allemands. En 1914, leur nombre était bien plus considérable, car l'immigration allemande et autrichienne n'a fait qu'augmenter tous les ans depuis un quart de siècle.

## TABLEAU No I.

Population française du Canada par province en 1911.

Ile du Prince Edouard.....	8
Nouvelle Ecosse.....	380
Nouveau Brunswick.....	158
Québec.....	5928
Ontario.....	1879
Manitoba.....	3146
Alberta.....	1843
Saskatchewan.....	2940
Colombie Britannique.....	1246
Yukon et Territoires du N.-O.....	91
<hr/>	
Total des provinces maritimes.....	546
Total des provinces du centre.....	7807
Total des provinces de l'Ouest.....	9175
<hr/>	
Grand Total.....	17619

## TABLEAU No II.

Immigration française de 1911 à 1917.

1911.....	2041
1912.....	2094
1913.....	2755
1914.....	2683
1915.....	1206
1916.....	180
1917.....	199
Total pour la période 1911-1914.....	9573

On s'aperçoit que les Français sont beaucoup plus nombreux dans la province de Québec que dans n'importe quelle autre province. Cela s'explique très bien. Nous trouvons dans la province de Québec, rempart de la civilisation française dans l'Amérique du Nord, des gens de notre sang qui ont conservé en même temps que notre langue, la plupart des vieilles et chères coutumes auxquelles le Français s'attache mieux que tout autre. Nous sentons moins la rigueur de l'exil dans la province de Québec qu'ailleurs au Canada. Entourés de gens qui nous comprennent et qui nous témoignent généralement dès notre arrivée une encourageante sympathie, nous surmontons plus facilement les difficultés qui couvrent nécessairement la route de tout débutant dans un pays inconnu.

Les Français de la province de Québec et des autres provinces de l'est et du centre se livrent à différents genres d'occupations. On peut dire, sans crainte d'être taxé d'exagération, qu'ils exercent tous les métiers et toutes les professions, et que, au contraire de certaines autres nationalités, ils ne se spécialisent pas dans leurs travaux. Ainsi les Chinois sont restaurateurs ou buandiers; les Syriens sont marchands; les Italiens, manœuvres sur les voies ferrées ou garçons de café; les Grecs, confiseurs, etc. Les Français du Canada font tout, n'importe quoi et, en général, assez bien.

Parmi les Français de la province de Québec et surtout de Montréal, plusieurs sont natifs de Terre-Neuve d'où ils ont émigré il y a plusieurs années, quand la négligence des autorités françaises et la cupidité des armateurs causèrent presque la ruine de cette colonie et forcèrent ses habitants à chercher ailleurs le pain qu'ils ne pouvaient plus gagner chez eux. Ce sont en général d'excellents artisans, robustes, travailleurs et honnêtes. Leurs services sont très appréciés partout où ils travaillent.

C'est aussi dans la province de Québec que l'on trouve les membres les plus prospères et les plus influents de la colonie. Ils appartiennent à différentes sphères de l'activité humaine, mais plus particulièrement au commerce.

Notre colonie compte aussi un grand nombre d'industriels, de financiers, de médecins, d'avocats, d'ingénieurs et de journalistes, dont plusieurs jouissent d'une haute réputation. Le clergé régulier et séculier du Canada comprend de nombreux Français. Enfin Montréal, principale ville de la province de Québec et du Canada, est le siège du consulat général de France, de la Chambre de commerce française et de toutes les grandes sociétés françaises dont nous parlons dans un autre chapitre.

Si nous nous éloignons des grandes villes, et que nous parcourions un peu la campagne, nous trouvons dans presque toutes les régions de la province et surtout dans les Laurentides des Français établis comme cultivateurs. Ceux-ci ont préféré aux plaines fertiles de l'ouest, où le grain pousse comme par un miracle, les montagnes arides du Québec, parce qu'ils continuent d'habiter avec des populations de leur race. Nous ne voulons pas juger ici s'ils ont eu tort ou raison; mais il est un fait certain: c'est que, s'ils ont moins bien réussi, ils sont du moins satisfaits de leur manière de vivre et, partant, plus heureux que beaucoup de leurs compatriotes plus prospères de l'ouest. D'ailleurs, il y a dans les campagnes des provinces de Québec et d'Ontario des cultivateurs français très à l'aise. Ce sont des maraîchers qui sont établis à proximité des grands centres de distribution. Il serait même à souhaiter qu'il y en eut un plus grand nombre, car ce genre de culture dans lequel le Français excelle, est très négligé par les Canadiens, qui savent pourtant en apprécier les produits lorsqu'ils leur sont présentés tout cuits sur la table d'un restaurant.

On doit à des Français intelligents et actifs l'établissement d'industries jusqu'alors inconnues au Canada et qui sont aujourd'hui très florissantes, entre autres la fabrication des cuirs dans Québec et celle du vin naturel d'Ontario. On pourrait en citer bien d'autres, mais ce sont les deux plus dignes de mention spéciale, car elles ont atteint de grandes proportions et offrent des possibilités dont Canadiens et Français ne manqueront pas de comprendre l'importance.

Voilà qui est dit pour les Français de l'est. Voyons un peu quelle était la situation et le genre de vie de leurs compatriotes de l'ouest à l'époque de la déclaration de la guerre.

Si la diversité des emplois qu'occupent les Français de l'est est remarquable, il faut dire que l'uniformité de ceux qu'occupent leurs compatriotes de l'ouest l'est aussi, et la vie qu'ils mènent est bien différente à tous les points de vue. Les premiers n'ont pour ainsi dire pas changé d'ambiance; ils entendent constamment parler leur langue, ils ont des théâtres français où des artistes venant de France leur apportent de temps en temps un peu de cet air natal qui réchauffe et reconforte. Il ne se passe pas de saison dans l'est sans que la visite de Français de marque, soit en groupe, soit individuellement, ne soit l'objet de réunions et de démonstrations où rayonne le plus pur esprit français. Mais là-bas, perdus dans l'immensité et le désert des plaines sans fin, où les fermes sont séparées entre elles par des distances dont on ne peut se faire une idée en France, loin des routes, des voies ferrées, de toute civilisation, ne venant en contact qu'avec des gens dont la langue, la religion et les habitudes sont différentes pour ne pas dire opposées aux leurs, les Français de l'ouest sont dans une situation toute particulière, sur

laquelle nous tenons à insister pour montrer la mesure exacte du sacrifice que comportait pour eux leur départ pour la France, lors de la mobilisation générale en 1914.

Pour ainsi dire tous les Français habitant l'ouest du Canada s'occupent de culture. On voit, d'après les chiffres que nous avons donnés, que leur nombre s'élevait en 1911, pour les quatre provinces de l'ouest à un peu plus de 9000. C'est à dire qu'il y a au moins autant de Français dans l'ouest que dans les provinces de l'est et du centre réunies. Cela se comprend assez facilement, car dans la propagande qu'ils font en Europe pour recruter des colons, les agents du Canada insistent particulièrement sur les avantages splendides qu'offre cette partie du pays, encore incomplètement développée, mais riche en possibilités. D'ailleurs les cultivateurs sont pour ainsi dire les seuls immigrants désirables pour le Canada; or parmi les ouvriers du sol, les Français et les Belges occupent les premières places, au dire de ceux qui les ont vus à l'œuvre.



*Le Roi George V.*

Les Français de l'ouest sont des colons qui ont profité des avantages qu'offre le gouvernement du Canada à tout homme de bonne volonté. Ils ont bravement défriché les 160 acres de terre qu'on leur a donnée à certaines conditions qui sont les suivantes: résidence sur les lieux, construction d'une maison d'habitation, mise en culture d'une certaine étendue de terrain dans un laps de temps déterminé et clôture de la propriété au fur et à mesure de son exploitation.

Personne autre que le colon lui-même ne peut se faire une idée des difficultés que présente ce genre d'entreprise. La solitude et l'ennui qu'elle fait naître sont au premier rang de ces difficultés. Ceux qui, à force de travail et de persévérance et grâce à l'esprit d'économie qui caractérise la race française, ont pu mettre de côté un petit pécule pour leurs vieux jours, sont seuls à savoir combien de labeur et de peine cela leur a coûté. Cependant le sol de l'ouest du Canada étant d'une remarquable fertilité les colons qui possèdent déjà un petit capital leur permettant d'acheter les machines nécessaires, et qui peu-

vent résister à la solitude démoralisante de ces régions, voient leurs efforts assez vite récompensés. Mais là comme ailleurs il y a des déboires. Il est bien difficile pour un Français comme pour tout autre étranger qui va là-bas avec son courage pour seul avoir, de faire mieux que joindre les deux bouts. Dans tous les cas le cultivateur français de l'ouest vit, et il n'a pas, comme son compatriote ouvrier de l'est, la préoccupation d'un chômage annuel, dû aux conditions climatiques; il est toujours assuré de sa subsistance, et c'est beaucoup à notre époque de vie chère et de différends industriels.

L'on trouve dans le Manitoba, l'Alberta, la Saskatchewan et la Colombie Britannique des groupements français assez importants. Ces villages portent généralement des noms français, ou bien comme Frenchville, en Colombie britannique, qui indiquent que la population est d'origine française. Un de ces petits villages exclusivement français de l'ouest, Saint-Claude, dans le Manitoba a battu, croyons-nous, tous les records de mobilisation. Il a envoyé au front soixante-dix hommes, c'est à dire presque tout l'élément adulte. Pendant toute



*Le Duc de Connaught.*

la durée de la guerre, les femmes furent presque seules au village. Parmi les réservistes se trouvaient le maire et le receveur des Postes. Plusieurs autres communes du district de Kootenay, en Colombie britannique, qui étaient peuplées presque exclusivement de Français, se trouvèrent ainsi désertés soudainement au lendemain de la déclaration de la guerre.

En Colombie britannique, les Français font un genre de culture différent de celui auquel se livrent leurs compatriotes des trois autres provinces de l'ouest. A la place du blé et autres grains ou de l'élevage des bestiaux, ils font la culture des fruits. La Colombie britannique est d'ailleurs très renommée pour ses admirables vergers auxquels le climat très tempéré de cette province convient très bien. Pommes, poires et fraises tiennent lieu pour les Français de Colombie du froment et de l'avoine que moissonnent chaque année leurs concitoyens des provinces voisines.

Si la situation dans laquelle la guerre et l'appel aux armes devaient laisser les Français du Manitoba, de l'Alberta et de la Saskatchewan était embarrassante, celle des Français de la côte du Pacifique était cent fois pire. En effet si les premiers n'ont pu retirer de leur terrain aucun profit pendant toute la durée de la guerre, du moins ils n'ont pas perdu leur capital, fruit de longues années de travail. Les Français de Colombie ont perdu et les revenus et le capital. Ce dernier était représenté par les arbres et autres plants qui se trouvaient sur la propriété plutôt que par le fond même du sol; or dans presque tous les cas, ce capital a été détruit, faute de soins que ne pouvait donner le propriétaire à ses arbres, puisqu'il était au front en train de combattre. Les rats et autres vermines ont fait des dégâts considérables chez ces braves mais malheureux Français. Nous donnons ailleurs des exemples qui indiquent la mesure du sacrifice de ces hommes qui ont préféré perdre tout leur argent plutôt qu'une parcelle de leur honneur. Il n'y a pas de croix qui puisse récompenser de tels actes d'abnégation. Mais, en réfléchissant bien, maintenant que tout est fini, n'est-il pas curieux de constater ce fait coutumier et pourtant anormal que des hommes se battent pendant des années pour la conservation d'un bien dont ils se trouvent dépouillés au jour de la victoire, justement parce qu'ils ont voulu le défendre et le garder. Ironie de la guerre! Les gouvernements indemnisent les riches industriels dont les usines ont été détruites par les Allemands dans les régions envahies. Mais qu'a fait le Gouvernement français jusqu'ici pour ces braves entre les braves qui, après avoir tant contribué à la victoire, se voient complètement ruinés? Rien et moins que rien, puisque ces malheureux perdent encore, en raison du change, le bénéfice de leur prime de démobilisation, perte que personne ne veut compenser.

Il y a une troisième catégorie de Français habitant le Canada. Ceux là sont encore plus éloignés du sol natal que tous les autres: ce sont les vrais exilés. Nous voulons parler des Français employés par les grands établissements de la Baie d'Hudson et de Revillon Frères dans leurs comptoirs de l'extrême nord, où ils font la traite des pelleteries avec les Indiens et les Esquimaux. Complètement isolés du reste du monde pendant de longs mois, ils ne reçoivent de nouvelles de France qu'une fois par année. Ainsi, la mitraille avait fait déjà des centaines de milliers de victimes et une grande partie de notre territoire national était envahi depuis plusieurs mois, quand ils apprirent pour la première fois qu'une guerre atroce faisait rage dans les trois quarts du globe.

Voilà donc quelles étaient à peu près les conditions dans lesquelles vivaient nos compatriotes du Canada au mois d'août 1914, lorsque sonna la générale, appelant tous les Français à la défense du sol natal, qui venait d'être lâchement attaqué par un voisin cupide et fou d'orgueil.

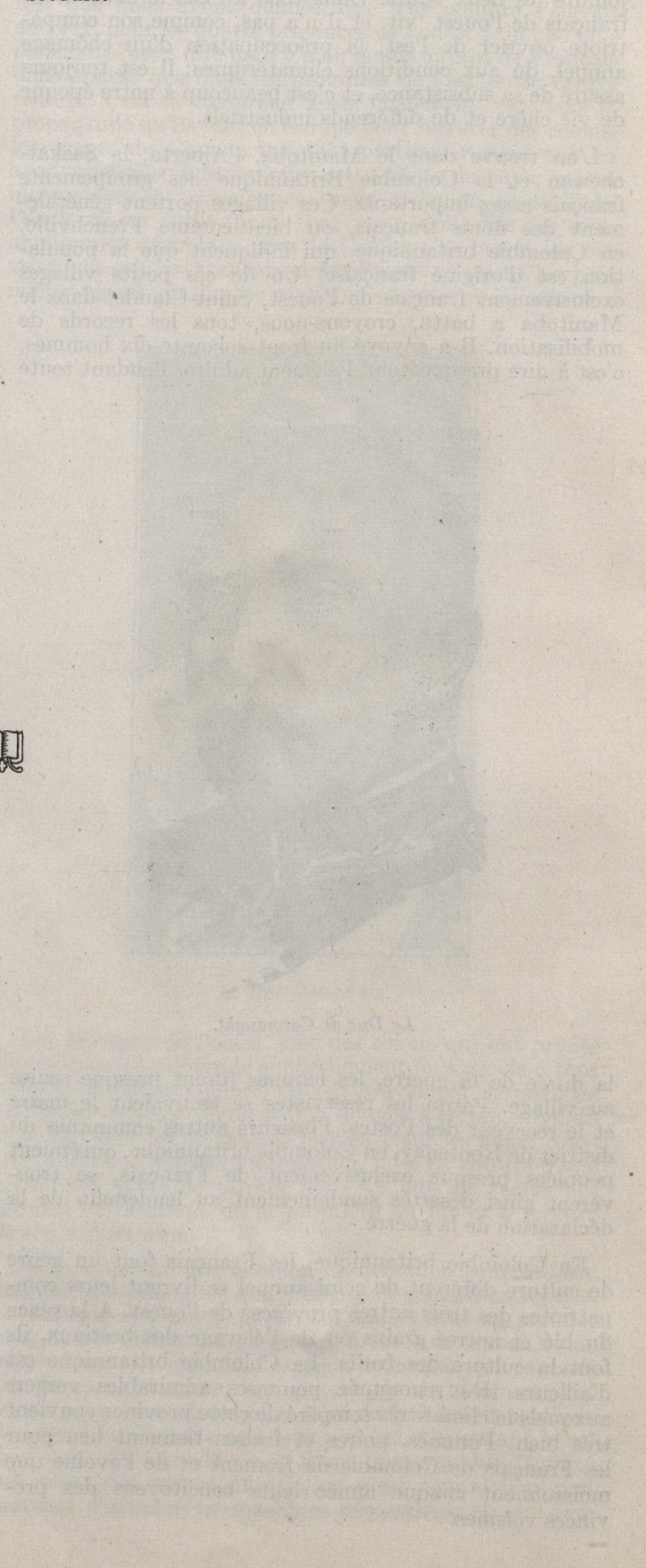
Ainsi que ces notes très brèves l'indiquent, la situation des Français du Canada était toute particulière, en raison de leur éloignement de la mère patrie, de leurs occupations et de l'embarras dans lequel leur départ précipité devait nécessairement plonger leurs familles.

Dans le chapitre qui suit nous verrons que malgré ces difficultés, malgré les sacrifices que leur départ leur imposait, les Français du Canada ont stoïquement et noblement accepté et supporté l'épreuve qui leur était moralement imposée. Sans aucune hésitation, ne voyant que le salut de la patrie à assurer, l'honneur du drapeau à défendre, ils sont partis par milliers, refoulant dans leur mâle poitrine la douleur amère que leur causait

l'abandon d'être chers sans protection sur une terre étrangère. Mais la justice immanente qui a châtié l'Allemagne a aussi récompensé ces braves Français à qui le Canada, leur patrie d'adoption, a su et sait encore prodiguer les mêmes soins qu'il prodigue à ses propres enfants.

Donc, tous indistinctement, industriels, commerçants,

avocats, médecins, ingénieurs, journalistes, instituteurs, prêtres et religieux, artisans et cultivateurs, célibataires et pères de famille, les forts et les débles, tous ont répondu spontanément à l'appel que leur lança la France le deux août 1914: "Mère, nous allons à ton secours."





## CHAPITRE II.

## L'APPEL AUX ARMES.

*La déclaration de guerre. — La mobilisation générale des Français au Canada. — Incidents à Montréal et ailleurs. — Le départ des réservistes.*

Quoique tous les Français du Canada se rendissent compte par le ton des dépêches venant d'Europe, des très graves résultats auxquels pouvait aboutir le différend



*Le Maréchal Joffre.*

qui s'était élevé entre l'Autriche et la Serbie, il n'entraînait pas dans l'esprit d'un seul que la guerre pût éclater, et surtout que la France pût être entraînée dans un conflit auquel elle semblait être complètement étrangère. Ils gardèrent cet espoir, nous oserons dire cette conviction, jusqu'au 1er août 1914. Ce jour là, qui était un samedi, grande fut leur surprise quand ils apprirent par un journal hebdomadaire, le "Standard" de Montréal, que la Suisse mobilisait son armée et, ce qui était plus grave, que l'agitation était grande à Paris, où une foule enthousiaste parcourait les rues en criant comme en 1870: A Berlin! à Berlin! Ces nouvelles commencèrent à éveiller leurs soupçons. Chez tous les Français ce cri évoquait d'amers souvenirs. Il est probable que, à la lecture de cette dépêche, la plupart de nos compatriotes du Canada ont revu dans un éclair le désastre de l'année terrible, et leur désir de revanche qui était presque éteint, a dû se rallumer bien vite pour devenir plus violent que jamais. Toutefois nous oserons dire que bien peu d'entre eux furent à tel point aveuglés par cette idée de vengeance qu'ils désirassent vraiment la guerre. Si elle leur était imposée, ils étaient prêts à faire tout leur devoir et bien déterminés à reprendre ce qu'on leur avait volé autrefois; mais, d'autre part, ils comprenaient si bien les effroyables effets d'une guerre où seraient mis en œuvre toutes les méthodes et tous les instruments modernes de destruction, qu'ils ne pouvaient pas, à moins d'être aussi inhumains que leurs ennemis du lendemain, désirer pareille hécatombe. Ces sentiments étaient d'ailleurs exactement

identiques à ceux qui animaient au même instant la grande majorité de leurs compatriotes de France et que reflétait très fidèlement le ton conciliateur employé par le gouvernement français dans ses pourparlers avec les empires centraux jusqu'à la dernière minute.

Pendant toute la nuit du 1er au 2 août, l'activité fut grande au Consulat général de France à Montréal. Le personnel était là au complet et il ne suffisait pas à répondre aux appels téléphoniques des Français de la métropole, naturellement impatients de connaître les dernières nouvelles. A minuit, les renseignements obtenus au Consulat et aux bureaux des journaux étaient encore suffisamment imprécis pour que l'on gardât un peu d'espoir, mais à mesure que les heures passaient, la situation s'aggravait sans cesse. A quatre heures du matin, le Consul général de France recevait l'avis officiel de la déclaration de la guerre et l'ordre de mobiliser tous les Français du Canada pour la défense de la patrie menacée.

Dès sept heures, le dimanche matin, ceux qui passèrent rue Ste Catherine est, à Montréal, aperçurent un immense placard affiché à la porte du journal "La Patrie". C'était l'ordre de mobilisation générale, appelant tous les Français aux armes. Voici ce document, tel qu'il fut affiché à Montréal le matin du deux août 1914 et publié dans tous les journaux du lundi, 3 août:

## ORDRE DE MOBILISATION

Le Consul de France à Montréal informe les citoyens français mobilisables que la mobilisation générale vient d'être décrétée.

En conséquence, tous les Français mobilisables ont à agir conformément aux instructions contenues dans leur fascicule de mobilisation et à se rendre en France par la voie la plus courte, sans attendre d'ordre individuel.

Ceux qui n'auraient pas les moyens de se mettre en route recevront un ticket de chemin de fer à la gare la plus proche — sur présentation à l'employé de leur fascicule de mobilisation — et se présenteront au consulat général de France à Montréal, où ils devront, par certificat authentique, justifier de leur manque de moyens pour rejoindre leur corps, et où ils recevront des instructions.

**CEUX DES FRANÇAIS MOBILISABLES SE TROUVANT DANS CE DERNIER CAS ATTENDRONT CEPENDANT, AVANT DE PARTIR POUR MONTREAL, UN NOUVEL AVIS QUI SERA INCESSAMMENT PUBLIE DANS LES JOURNAUX PAR L'AUTORITE CONSULAIRE.**

Dans les circonstances présentes, où c'est l'existence même de la Patrie qui est en jeu, il n'y a pas de doute que chaque Français ne fasse tout son devoir. MONTREAL, le 2 août 1914.

LE CONSUL DE FRANCE

*Gérant du Consulat général,*

L. RAYNAUD.

Le même appel fut publié dans toutes les grandes villes du Canada.

Bien entendu, la nouvelle se répandit vite. En quelques heures, cette petite colonie française du Canada, si paisible et si heureuse, se trouva complètement boule-

versée. Les milliers de Français habitant Montréal vinrent tour à tour lire ce document désormais historique qui leur intimait l'ordre d'aller chasser l'ennemi qui venait d'envahir lâchement le sol natal comme il l'avait fait quarante ans auparavant. Vite des groupes se formèrent ici et là; on discuta la question du départ et aussi les chances de succès. Il n'y eut pas, à ce moment là, un Français qui ne fût pas, sinon absolument convaincu d'une écrasante victoire, du moins certain que le désastre de 1870 ne se répéterait pas.

Les premières heures ne ressemblèrent pas du tout à celles qui suivirent. Il n'y avait pas cet enthousiasme bruyant, trop bruyant peut-être, que l'on remarqua ensuite. Les visages graves reflétaient la juste compréhension de la responsabilité qui incombait à chacun et la ferme détermination d'obéir à l'ordre donné. Ce que d'aucuns auraient pu prendre pour du regret ou de la crainte, était en réalité la manifestation de cette même force morale qui, soutenue pendant quatre ans par la certitude que la France avait raison et devait vaincre, nous a valu la Marne, Verdun et l'admiration du monde entier.

A midi, le dimanche deux août, tous les Français qui habitaient les grandes villes du Canada étaient avertis que la France était en guerre avec notre ennemi séculaire, l'Allemagne. L'avis n'atteignit les habitants des villages et des régions plus éloignées que le lendemain ou quelques jours plus tard.

C'est à onze heures qu'arriva la nouvelle du premier choc des troupes à la frontière, et les dépêches se succédèrent ensuite de quart d'heure en quart d'heure pendant toute la journée. Ces dépêches étaient affichées un peu partout dans la métropole du Canada. Une foule immense se pressait dans les rues pour apprendre les magnifiques succès des armées de la République. En effet, les premières nouvelles étaient encourageantes, si belles même qu'elles eurent sur l'esprit des Français du Canada, l'effet que quiconque connaissant notre nature pouvait prévoir. L'enthousiasme grandit, devint délirant, et l'on entendait dans toutes les bouches ces paroles irréflechies, mais certainement sincères: "On va les battre à plate couture. Ce n'est pas comme en 1870; ils ne nous ont pas pris à l'improviste." De même que pas un d'entre nous ne s'attendait à la guerre, pas un non plus, maintenant que c'était un fait accompli, ne rêvait qu'elle pût durer quatre longues années pendant lesquelles le sort des armes ne nous serait pas toujours favorable.

Vivant dans une possession anglaise et au milieu d'Anglo-saxons que les relations journalières leur avaient appris à mieux connaître et à considérer comme amis, les Français du Canada étaient naturellement impatients de savoir ce que la Grande Bretagne allait faire dans la circonstance. Allait-elle, comme en 1870, se contenter d'être un simple spectateur, ou bien, obéissant aux sentiments d'amitié qu'avait créés l'entente cordiale, et surtout aux sentiments du devoir qui lui commandait de garantir l'inviolabilité du territoire belge envahi dès la première heure, allait-elle se ranger aux côtés de la France et de la Russie pour châtier l'Allemagne? Telle est la question angoissante qui se posa à l'esprit de presque tous les Français du Canada jusqu'à ce que l'heureuse nouvelle de la coopération britannique vint, le 4 août 1914, dissiper toutes leurs craintes. Ce fut une grande joie pour eux, non seulement parce que cette précieuse aide était le plus sûr garant de la réussite, mais aussi parce que cette décision accentuait la culpabilité de l'Allemagne à l'égard de la Belgique et de la

France. Enfin nous n'étions plus parmi des neutres, mais bien chez des alliés qui allaient faire cause commune avec nous et partager nos succès et nos revers futurs.

Dans tous les foyers français du Canada on se préparait au départ. Pendant toute la journée du lundi, les bureaux du Consulat furent assaillis par les réservistes qui venaient demander des renseignements et des ordres et faire viser leurs papiers avant de se mettre en route. Les instructions du gouvernement n'étaient guère précises, si bien que plusieurs vieux Français, pères d'une nombreuse famille et qui, en réalité, n'étaient pas appelés, partirent quand même, de peur de faillir à leur devoir. Ils devaient, aussitôt arrivés en France, être renvoyés au Canada, pour repartir, il est vrai, un peu plus tard, quand la France, gravement menacée, dut faire appel aux dernières énergies de la nation.



*Sir Douglas Haig.*

Il se produisit, pendant ces quelques jours qui suivirent immédiatement la déclaration de la guerre, beaucoup d'incidents que nous ne pouvons malheureusement pas tous relater dans ce livre, faute d'espace; mais certains méritent une mention toute spéciale, car ils démontrent quel enthousiasme sincère la guerre avait créé chez tous les Français du Canada, quels étaient les véritables sentiments des Canadiens à l'égard de la France et des Français qui partaient, quelle sympathie reconfortante nous trouvions chez toutes les races autres que celles avec qui nous venions d'entrer en guerre. Ainsi la colonie italienne, dans une démonstration vraiment imposante à laquelle prirent part des milliers de personnes, sut, dès les premiers jours, apporter à la France, par l'entremise de notre consulat, l'hommage de son admiration et la promesse de son appui moral. La scène qui se déroula ce jour là devant le consulat, au square Viger, à Montréal, s'effacera difficilement de la mémoire de ceux qui eurent l'avantage d'y participer. Nous entendons encore ces cris, qui devaient avoir quelques mois plus tard une signification si terrible pour l'Allemagne et si précieuse pour nous: Vive l'Angleterre! Vive la France! A bas l'Autriche! En effet les Italiens devaient tenir leur parole peu de temps après en alliant leurs forces aux nôtres sur les champs de bataille d'Europe.

Ayant, en toute hâte, mis ordre à leurs affaires — dispositions presque toujours inefficaces, car nul ne

pouvait prévoir la longue durée de son absence — les plus fortunés de nos compatriotes s'embarquèrent dès les premiers jours d'août, à leurs frais, sur les différents transatlantiques qui partirent du port de Montréal; mais ce n'était que le petit nombre. Informés par leur consulat qu'un paquebot, nolisé à leur intention par l'Etat, devait arriver incessamment à Montréal pour les conduire en France, les autres durent mettre provisoirement un frein à leur impatience. Aux Français de Montréal, déjà nombreux, venaient s'ajouter ceux des autres parties du pays, principalement les colons du Manitoba et de la Saskatchewan, dont l'éloignement n'avait pas affaibli le patriotisme. Il en arrivait aussi des Etats-Unis, même de Chicago et des états de l'ouest, comptant trouver plus de facilités de départ dans un pays allié que dans un pays neutre.



Le Maréchal Foch.

Ce flot grossissant envahissait le Consulat de France à Montréal, qui avait à résoudre le difficile problème de pourvoir à la subsistance de la masse de ces réservistes jusqu'au moment de leur embarquement. Le dortoir du refuge français bien vite rempli, la municipalité montréalaise ouvrit les portes de son asile de nuit; ceux qui n'avaient pu trouver un gîte passaient les nuits sur les bancs des parcs, s'entraînant ainsi aux fatigues du métier militaire. Ces nuits passées en plein air ne refroidissaient aucunement leur enthousiasme.

Pendant ce temps, les nouvelles continuaient à affluer tantôt bonnes, tantôt mauvaises, souvent fantaisistes. C'est qu'en effet, l'agence Wolf, cherchant à impressionner les neutres, transmettait aux Etats-Unis des dépêches d'un caractère nettement tendancieux; d'autre part, les journaux de ce pays publiaient également les nouvelles reçues des agences Havas et Reuter; la presse canadienne, non soumise à la censure, reproduisait indistinctement les unes et les autres; il en résultait une grande confusion et nous passions par de cruelles alternatives de crainte et d'espoir.

C'est ainsi que nous apprîmes successivement la red-

dition de Liège, l'entrée des Français à Mulhouse, puis l'abandon de cette ville par l'armée du général Pau; chacun de ces événements faisait tressaillir nos cœurs et nous rendait pénible notre inaction.

Le 8 août, dans l'après-midi, la colonie belge de Montréal se réunit à la salle d'exercices militaires de Montréal pour faire ses adieux à une trentaine de ses membres qui prenaient le train le même soir, volant au secours de leur pays envahi. Ce fut une scène impressionnante; aux accents de la Brabançonne, drapeaux déployés, ces braves furent accompagnés à la gare par leurs familles et leurs amis; bien des larmes coulèrent.

Presque chaque jour, quelles que fussent les nouvelles reçues de France, la foule des réservistes français s'assemblait devant le consulat de France; on échangeait ses impressions, on discutait les événements avant de se séparer, on parcourait les rues de la ville en chantant la Marseillaise et le Chant du Départ, nos amis canadiens se mêlaient à nos groupes et grossissaient nos rangs.

Enfin la nouvelle tant attendue arriva; notre départ était proche. Au lieu d'un paquebot, le consulat en avait nolisé deux: la "Caroline" de la Compagnie générale transatlantique, et le "Venezia" de la Compagnie Fabre: le premier lèverait l'ancre le 19 août et le second le surlendemain. Dans leur fiévreuse impatience tous les Français voulaient prendre le premier navire; ils furent judicieusement répartis entre les deux départs.

Le 18 août au soir, une grandiose démonstration se déroula dans les rues de Montréal; un immense concours de population se pressait autour de notre tricolore et acclamait avec délire les Français qui devaient partir le lendemain. Musique en tête, une retraite aux flambeaux suivie de plus de 30,000 personnes se déroulait dans les principales rues de la ville et se disloquait sous les fenêtres de notre consulat, aux cris mille fois répétés de "Vive la France!"

Mercredi, 19 août. C'est le grand jour. Dès quatre heures du matin, l'embarquement commence. Ayant fait leurs adieux à leurs parents et à leurs amis, environ sept cent cinquante Français franchissent la passerelle de la "Caroline"; ils sont émus, mais fermes et résolus. Ce ne fut que vers neuf heures du matin que le navire, ayant terminé ses approvisionnements, put lever l'ancre. Durant ces longues heures d'attente, les mères, les épouses, les fiancées, massées sur les quais, ne peuvent détacher leurs regards de l'être aimé qui vient de s'arracher à leurs embrassements. Quel sort l'attend? Reviendra-t-il? Les plus vaillants font d'héroïques efforts pour refouler leurs larmes, mais si leurs yeux restent secs, leur cœur, hélas! saigne.

Enfin les amarres sont larguées; les acclamations redoublent, les mouchoirs s'agitent. Plus d'un passager de la "Caroline" sent une larme à sa paupière. La séparation est pénible; ils laissent derrière eux leur famille, leur pays d'adoption, l'aisance, un avenir assuré. Mais ce sacrifice est nécessaire: C'est pour la France.

Tout le long des rives enchantées du fleuve St-Laurant, les passagers de la "Caroline" reçurent les honneurs des populations riveraines; les cloches des églises sonnaient, les bâtiments publics se décoraient de drapeaux, les écoliers accouraient leur porter leurs souhaits de bon voyage. Puis l'on atteignit l'Atlantique et le voyage se poursuivit sans incident. La marche était lente et d'ailleurs la "Caroline" allongeait délibérément son itinéraire, se frayant un chemin sensiblement plus au nord

que la route habituelle, afin d'éviter la rencontre d'un croiseur allemand; pour la même raison, on naviguait tous feux éteints.

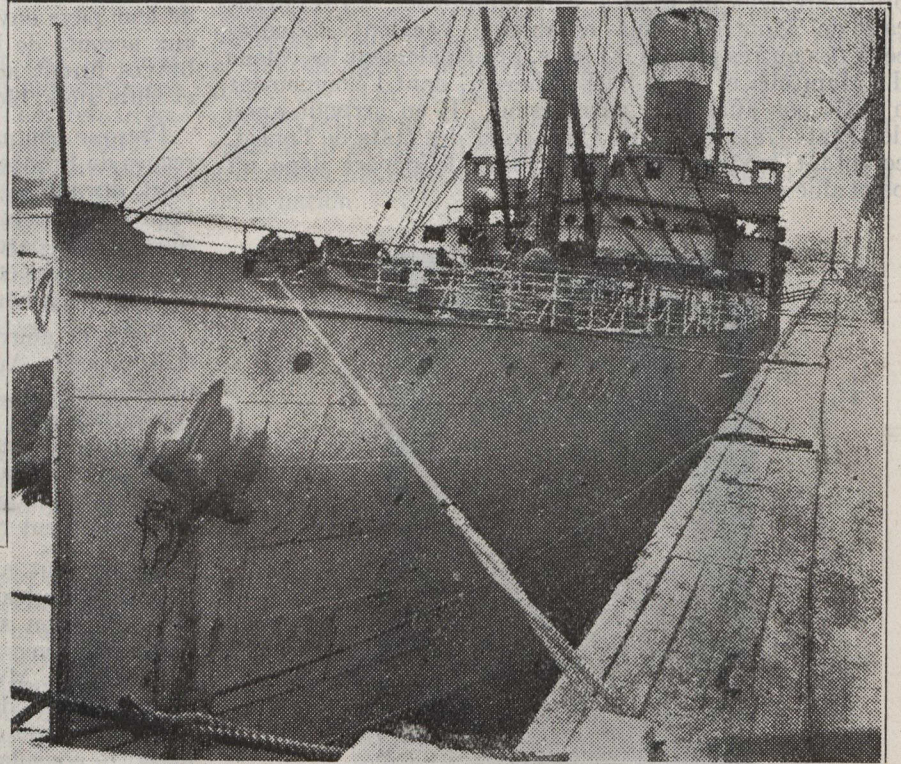
Grâce à ces précautions, la "Caroline" ne fit aucune rencontre fâcheuse et atteignit St-Nazaire le 3 septembre, où elle attendit 24 heures en rade que l'entrée de la darse fut libre.

Parti de Montréal le 21 août, le "Venezia", plus rapide était arrivé à St-Nazaire dès le 2 septembre; il transportait un nombre de réservistes à peu près égal à celui de la "Caroline"

Ces deux bâtiments, munis de la télégraphie sans fil, avaient recueilli en mer les radios de la tour Eiffel; cependant les fâcheuses nouvelles de l'occupation de Bruxelles, des batailles de Morhange et de Charleroi, de l'invasion de nos départements du nord et de l'est, avaient été dissimulées à leurs passagers. Questionnés, les officiers du bord répondaient invariablement, sans plus de détails, que "la situation était excellente." On peut juger de la douleur qu'éprouvèrent nos camarades à

qu'ils venaient défendre; un train les attendait au quai, qui les conduisit à Nantes. Un journal de St-Nazaire avait, paraît-il, annoncé l'arrivée de troupes canadiennes, si bien qu'à toutes les stations du parcours, de chaudes ovations accueillirent ces Français du Canada que leurs compatriotes croyaient être des Canadiens.

A Nantes, des trains les emmenèrent dans toutes les



Le "Venezia"

directions, chacun se dirigeant vers le dépôt de son régiment, vers son destin.

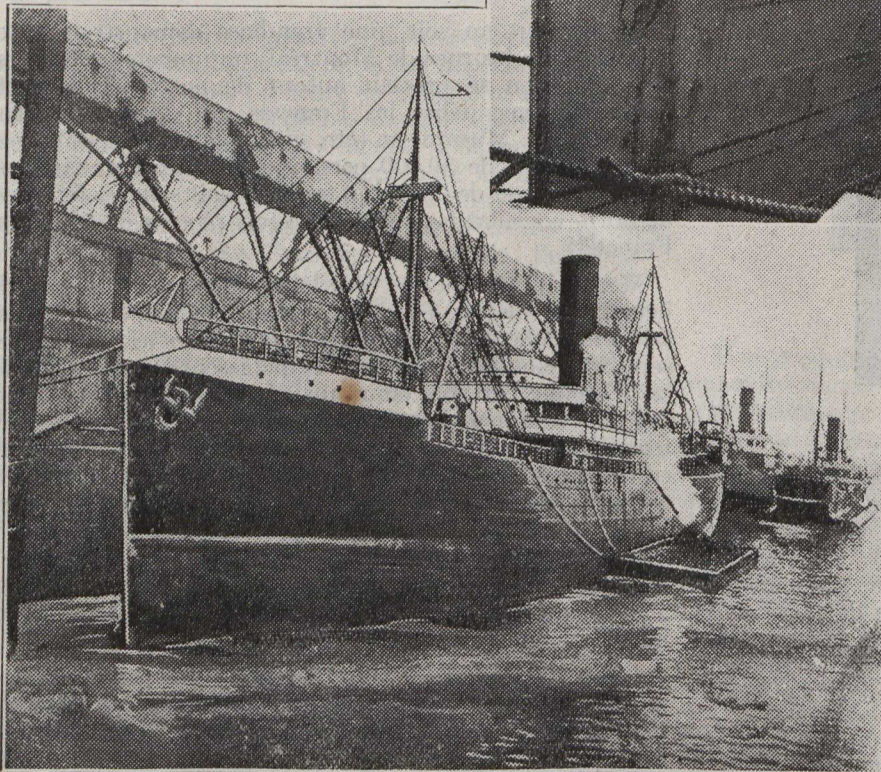
Il serait aussi très intéressant de raconter comment se sont effectués par la suite les départs individuels ou par petits groupes, qui n'ont pas cessé de se succéder jusqu'à la fin des hostilités, au fur et à mesure que de nouvelles classes étaient appelées. Mais nous devons nous contenter de signaler la chose sans entrer dans ses détails.

Il y a d'autres incidents relatifs au départ des réservistes que nous ne pouvons réellement pas passer sous silence sans commettre une grave injustice à l'égard de ceux qui en furent les héros.

Certes il était bien naturel que les Canadiens, étant nos alliés, nous témoignassent leur amitié en cette heure

de crise; mais nous n'aurions jamais osé espérer d'aussi spontanées généreuses initiatives que celles qu'ils voulurent bien prendre, dès le début, à l'égard de la colonie française.

Parmi les Français de Montréal, plusieurs étaient employés dans l'administration municipale. Il y en avait dans presque tous les services. On comptait parmi eux l'ingénieur en chef, plusieurs ingénieurs, chimistes-



La "Caroline"

la lecture des premiers journaux qui leur tombèrent sous les yeux: les armées françaises en retraite, Paris menacé, le gouvernement installé à Bordeaux. N'importe! ce désenchantement, loin d'abattre leur zèle et leur courage, ne fit qu'accroître leur énergie, leur soif de sacrifice.

Le 4 septembre — 44ème anniversaire de la proclamation de la troisième république — à l'aube, les passagers de la "Caroline" prenaient contact avec le sol natal

dessinateurs et comptables, le secrétaire particulier du maire, des contremaîtres de voirie, des jardiniers, des ouvriers de différents métiers, des agents de police et des pompiers. Beaucoup d'entre eux étant mobilisables, avaient aussitôt informé les autorités municipales de leur intention d'aller rejoindre leur régiment en France.

Le maire de Montréal à cette époque là — c'est le même aujourd'hui — était un Canadien-français: l'honorable M. Médéric Martin, député de Montréal à la Chambre des Communes et depuis conseiller législatif de la province de Québec.

M. Martin se rendit compte aussitôt de la situation excessivement embarrassante dans laquelle le départ de ces employés allait laisser leurs familles. Il se souvint



*Georges Clémenceau.*

sans doute aussi que le sang français qui les poussait à se sacrifier ainsi était le même que celui qui coulait dans ses veines, et qu'après tout leur patrie était un peu la sienne. Aussi dans le désir d'aider la France en assistant ses soldats, il proposa à la Commission administrative dont il était le président, de verser à chacun de ces réservistes la moitié de leurs appointements ou salaires pendant la durée de leur présence sous les drapeaux. Cette généreuse proposition fut adoptée unanimement par la commission. Plus tard, encore sur l'initiative de M. Martin, les autorités municipales décidèrent de payer aux réservistes la totalité de leurs appointements, avec l'entente

qu'à leur retour ils reprendraient immédiatement la place qu'ils avaient quittée. Ce noble geste de monsieur le maire de Montréal méritait d'être signalé dans ce livre, d'autant plus qu'encouragés par l'exemple que venait de donner le premier magistrat, plusieurs maisons de commerce et des particuliers prirent les mêmes engagements auprès de leurs employés français, rendant ainsi un service inappréciable à ces braves qui en expriment d'ailleurs une infinie reconnaissance.

Nous avons dit au commencement de ce chapitre que l'ordre de mobilisation avait été vite connu de la colonie française. Toutefois, exception doit être faite pour les Français qui habitaient les régions quasi sauvages de l'ouest et, en particulier, ceux qui étaient dans les comptoirs de la compagnie de la Baie d'Hudson et de la maison Révillon dans le nord. Les premiers furent mis au courant des événements dès leur première visite au village le plus rapproché, c'est à dire quelques jours après la déclaration de la guerre. Mais les autres, séparés complètement du monde civilisé avec lequel ils ne correspondent qu'une fois par année quand les navires de ravitaillement apportent et emportent leur correspondance, n'apprirent la nouvelle que bien des mois après. Comme nous l'avons déjà mentionné, le sang coulait depuis longtemps sur la Marne et les Hauts de Meuse, dans les Flandres et dans l'Artois, quand ces Français reçurent l'ordre de route qu'accompagnaient les journaux de toute une année, leur donnant les causes et les détails du conflit universel.

Inutile de décrire leur surprise qui fut grande. Mais le même désir de servir, la même résolution de défendre leur patrie et de vaincre l'ennemi, se fit sentir chez ceux-là comme chez les autres. Ils n'attendirent pas longtemps, et le même bateau qui leur avait apporté l'ordre de partir les transporta à Montréal où, après s'être présentés au Consulat pour expliquer les causes de leur retard forcé, ils s'embarquèrent pour la France.

Si nous publions tous ces détails, c'est pour qu'en France comme chez nos alliés et chez les neutres, on sache bien que les Français du Canada, quelque éloignés qu'ils fussent du pays natal, et en dépit des difficultés sans nombre qui se présentèrent à eux, donnèrent la pleine mesure du sacrifice que le patriotisme et le devoir national exigeaient de tout honnête Français à ce moment là.

Par ce récit, nous voulons aussi prouver aux gouvernants et aux hommes politiques que le Français n'agit pas par peur du gendarme. L'obligation qu'avaient les Français du Canada d'aller rejoindre leur régiment était une obligation purement morale. L'autorité française ne pouvait pas les atteindre et les enrégimenter de force. Donc, ce qu'ils ont fait ils l'ont fait spontanément et sans contrainte aucune. Quoiqu'ils n'eussent fait en cela que leur devoir, on doit leur reconnaître le même mérite que l'on a reconnu aux volontaires.



## CHAPITRE III.

*LA COLONIE FRANÇAISE PENDANT LA GUERRE.*

*Comment vécurent les familles des mobilisés. — Les œuvres de guerre canadiennes et françaises. — Le Fonds Patriotique et la Croix Rouge. — L'attitude du Gouvernement canadien à l'égard des réservistes, des veuves et des orphelins. — L'œuvre de la société des "Sac-au-Dos de 1914."*

D'après les communiqués officiels quotidiens et les récits nombreux et détaillés relatés jusqu'à ce jour dans différents journaux, livres, et revues, tout le monde connaît exactement les merveilleux faits d'armes de nos vaillants Poilus. Il est donc inutile de les répéter ici. Mais on connaît moins bien la vie qu'ont menée leurs familles pendant ces quatre longues années de guerre, et c'est ce que nous allons essayer de relater aussi succinctement et aussi fidèlement que possible dans cette histoire résumée de la colonie française du Canada.

Sur les 5000 Français partis du Canada pour la France depuis le jour de la mobilisation jusqu'à l'armistice, beaucoup étaient célibataires et n'avaient aucun parent de ce côté-ci de l'Atlantique; la plupart des colons du "Far West" étaient dans ce cas. D'autre part, nombreux furent ceux qui laissèrent ici femme et enfants pour voler à la défense de la patrie menacée. L'idée d'abandonner ces êtres chers, sans garantie de protection ni de soutien, fut naturellement la grande préoccupation de tous nos camarades pères de famille, au moment où le devoir et le patriotisme leur ordonnèrent de partir. Ceux qui, établis au Canada depuis longtemps, avaient réussi à faire quelques économies ou qui laissaient un commerce dont leur femme, leurs associés ou leurs employés pouvaient facilement prendre soin pendant leur absence, étaient évidemment moins inquiets que leurs compatriotes qui n'avaient pour toutes ressources que leur salaire journalier. Outre ces commerçants établis de longue date et quelques rares Français possédant, ou dont les parents possédaient une fortune personnelle, nos compatriotes, en général, laissaient, en partant, leur famille dans le plus complet dénuement. En effet, il ne faut pas oublier que même parmi ceux qui avaient eu le temps d'économiser, beaucoup avaient placé leur argent en valeurs foncières dont la plupart n'étaient pas complètement acquittées. Ce fut d'ailleurs la cause de beaucoup d'ennuis et de déboires que nous expliquerons par la suite.

Pourtant il était impossible d'hésiter: Tout Français, vraiment patriote devait, à l'appel aux armes, partir dans le plus bref délai possible, se fiant à la Providence, aux autorités et aux âmes charitables pour veiller sur sa famille et ses biens pendant son absence. Il convient de dire, à l'honneur de nos amis les Canadiens, que les mobilisés n'eurent pas besoin d'attendre bien longtemps. En effet, peu de temps après la déclaration de la guerre, plusieurs comités de secours étaient déjà en voie de formation, puis le Consulat de France fit bientôt part de l'allocation consentie par le Gouvernement français aux familles nécessiteuses, allocation bien minime, il est vrai, mais qui était déjà un appoint appréciable.

Comme nous l'avons dit dans un chapitre précédent, la première initiative fut prise par le maire de Montréal et son exemple fut bientôt suivi ailleurs au Canada, aussi bien par des particuliers et des sociétés que par certaines administrations publiques, entre autres le service fédéral. Dans certains cas, c'était le chiffre régulier des appointements que l'on garantissait, dans d'autres, la moitié ou une fraction moindre. Il serait inexact de dire que tous

ont tenu leur promesse, mais il serait aussi injuste de se plaindre du fait que quelques-uns ont fait défaut, car, après tout, c'était un privilège, une grande faveur, et non un droit, et, dans pareil cas, l'on doit être satisfait du peu que l'on reçoit. Toutefois cette mesure très généreuse n'atteignait qu'un très petit nombre des réservistes et il fallait absolument pourvoir aux besoins de la grande majorité des familles que le départ de leur seul soutien laissait sans ressources.

"L'Union Nationale Française", qui est la principale Société française de secours au Canada, prit, dès les premiers jours, des mesures pour assurer aux femmes et aux enfants des réservistes partis aux armées, au moins le strict nécessaire. Son comité de secours venait justement d'être constitué lorsque les Canadiens entreprirent eux aussi de fonder une institution semblable pour les leurs qui commençaient à s'enrôler. Il fut presque immédiatement décidé que l'on ne formerait qu'un seul fonds auquel émargeraient dans une proportion égale les volontaires canadiens et les réservistes alliés. Ainsi fut créé le "Fonds patriotique canadien", une des plus merveilleuses institutions charitables qui soient nées de



*Le roi Albert Ier.*

la guerre et dont l'œuvre bienfaisante ne s'effacera jamais de la mémoire de tous ceux qui y ont participé, soit comme bénéficiaires, soit autrement. Pour nos compatriotes de France, nous tenons à expliquer que ce fonds de secours aux familles des mobilisés a été, pendant toute la guerre, soutenu par la charité publique. Pendant quatre ans, chaque Canadien a versé de bon cœur son obole qui a servi à nourrir, vêtir et chauffer les familles des combattants. Il ne faut pas croire que les riches furent les seuls à y contribuer. Les plus humbles des ouvriers ont régulièrement abandonné chaque mois une partie de leur salaire à cette fin.

En consentant généreusement à inclure les réservistes alliés parmi les bénéficiaires du "Fonds patriotique canadien", les fondateurs de cette œuvre unique au monde, créaient un précédent qui devait avoir plus tard les plus heureuses conséquences pour les Français du Canada. La nation canadienne affirmait par là son désir de voir les réservistes alliés sur le même pied que ses propres soldats. Nous dirons plus loin quelle influence énorme cette importante décision eut sur les mesures que le

Gouvernement canadien dut prendre à l'égard des anciens combattants, des veuves et des orphelins de la guerre.

En plus de l'allocation mensuelle versée aux familles parle "Fonds patriotique canadien," à laquelle était ajoutée l'indemnité du Gouvernement français, certains cas extraordinaires furent l'objet de la sollicitude de "l'Union Nationale Française," dont les très nombreux dons en nature pendant la guerre furent très utiles et très appréciés. La même Société assista un grand nombre de démobilisés à leur retour au Canada, en leur donnant des vêtements et autres effets nécessaires, représentant une somme de plus de trois mille dollars.

Pour donner une idée exacte de l'œuvre du "Fonds patriotique canadien," nous ne pourrions mieux faire que de reproduire l'extrait suivant du rapport annuel de "l'Union Nationale Française" de 1920, qui résume très clairement les services rendus par cette institution. Voici ce que dit le président de la Société:

En octobre dernier le comité franco-belge du Fonds patriotique chargé de la distribution des allocations aux familles des mobilisés français et des nations alliées de la Grande-Bretagne, a été dissous. Dès le mois d'août 1914, nous avons mis un local à sa disposition, et durant toute la guerre cette œuvre a été si étroitement liée à "l'Union Nationale Française" que vous me permettrez de vous donner un très bref résumé des travaux qu'elle a accomplis sous notre toit.

Six cent trente-deux familles françaises ont été assistées pendant le cours de la guerre et elles ont reçu un montant total de 576.543 dollars.

En outre, ce comité a pourvu au rapatriement de 171 familles. Il a pris aussi à sa charge les frais d'inhumation de tous les membres décédés des familles des mobilisés, et, d'une manière générale, il s'est occupé de tous les litiges causés par leur départ.

Il a également payé 95.969 dollars aux familles des mobilisés belges et 67.883 dollars aux familles italiennes.

Le total payé aux familles des mobilisés des trois nations s'élève à 740.306 dollars.

*L'un de nos hommes d'Etat a dit qu'en France la femme avait été l'un des éléments décisifs de la défense nationale et qu'elle avait pris sa part d'action et son rang d'honneur dans la lutte. Ici comme en France, les épouses et les mères de nos mobilisés ont été à la hauteur des devoirs qui leur sont incombés au moment de la déclaration de la guerre. Nous les avons vues journellement à l'œuvre, économes, industrieuses, veiller sur leurs enfants, et, au prix de sacrifices vaillamment supportés, lutter sans répit pour conserver le foyer que leur avait confié l'absent. A toutes nous adressons l'hommage de notre admiration.*

Nous savons que nous sommes leurs interprètes fidèles en adressant, en leur nom et au nôtre, de sincères remerciements à Sir Herbert Ames, au lieutenant-colonel Clarence Smith et à Miss Reid, qui pendant la durée de la guerre, se sont continuellement préoccupés d'améliorer leur situation.

Notons particulièrement ces paroles du président de l'U. N. F.: "Nous les avons vues (les épouses et les mères des mobilisés) lutter sans répit pour conserver le foyer que leur avait confié l'absent." Oui! elles ont lutté ces courageuses femmes pour garder jusqu'au retour du père

ou du mari le peu qui leur avait été laissé. Dieu sait quelles privations certaines d'entre elles durent s'imposer pendant les quatre années terribles pour sauver des serres des vautours qui le guettaient le pécule accumulé petit à petit au prix de labeur et d'économie. Hélas! il y eut des victimes — plus nombreuses qu'on ne le croit — mais nous ne connaissons pas un cas où la faute soit imputable à la gardienne du foyer.

Il n'existait pas au Canada comme en France une loi de moratorium pour la protection des familles des combattants. Les paiements devaient se faire aussi régulièrement qu'avant la guerre. Or, comme nous l'avons dit déjà, plusieurs Français, ayant fait quelques économies, avaient acheté, les uns un terrain sur lequel ils avaient l'intention ou avaient commencé déjà d'ériger une maison, les autres une ferme; d'autres encore un fonds de commerce; mais



"Union Nationale Française," siège social des "Sac-au-dos."  
347, Avenue Viger, Montréal.

la plupart n'avaient pas complètement soldé ces achats, qui, en général et suivant l'habitude du pays, devaient être acquittés par versements hebdomadaires ou mensuels. Le chef de famille étant parti, il fallait soit économiser suffisamment sur les secours du "Fonds patriotique" pour continuer les versements, ou bien abandonner tout ce qui avait été déjà payé. Eh! bien, dans la grande majorité des cas, les épouses et mères des mobilisés ont trouvé le moyen, avec l'indemnité très minime qui leur était allouée, de tenir en respect les usuriers qui pensaient bien profiter du départ de leurs débiteurs. Ceux-là seuls qui ont été en contact journalier avec ces braves mères de famille, comme les directeurs des différentes œuvres de guerre canadiennes et françaises, savent quels énormes sacrifices elles ont dû faire pour atteindre ce résultat.

Quelque fois c'était le tiers et plus de l'allocation mensuelle qu'il fallait aller verser au créancier qui avait déclaré "*ne pas pouvoir attendre*". Malheureusement il y en a à qui le sort ne fut pas favorable et qui, sans aucune faute de leur part, virent toutes les économies du ménage englouties en un jour. Nous les avons vues, ces malheureuses, venir aux bureaux de nos sociétés françaises, et nous raconter, les larmes dans les yeux, comment tel notaire malhonnête avait négligé de remettre à qui de droit les sommes qu'elles versaient régulièrement, et avait un beau matin "levé le pied", ou comment tel agent peu scrupuleux avait profité de leur ignorance des transactions commerciales pour ensuite contester leur droit de propriété. Ces derniers durent rendre gorge, mais les autres trouvèrent l'impunité dans la fuite ou la mort, et leurs malheureuses victimes ne reçurent aucun dédommagement.

On peut comprendre, sans l'excuser, l'égoïsme d'un individu ou la rapacité d'un "vendeur à la petite semaine", mais ce que l'on ne peut difficilement admettre, c'est que les pouvoirs publics dépouillent ou plutôt cherchent à dépouiller — car le crime ne put pas être consommé — un citoyen de ses biens, pendant qu'il se bat pour la conservation de ces mêmes biens et l'intégrité du territoire national dont ils font partie. Le cas s'est pourtant produit dans certaines provinces de l'ouest du Canada pendant la guerre: en Colombie britannique et au Manitoba. Nous ne voulons pas dire que la chose fut voulue, mais nous supposons qu'elle fut plutôt due à un manque de clairvoyance de la part des autorités et à l'excès de zèle d'employés ignorants ou que les malheurs de la guerre laissaient indifférents.

Il convient d'expliquer tout d'abord que les secours du Fonds patriotique ne s'appliquaient qu'aux réservistes ayant une famille, de sorte que les célibataires ne touchaient absolument rien et n'avaient aucun moyen de se protéger contre leurs créanciers. C'était surtout le cas des cultivateurs de l'ouest.

Nous citerons, entre autres, le cas de deux Français de Colombie britannique dont on allait vendre la propriété aux enchères pour recouvrement d'impôts—\$48.00 dans chaque cas — lorsque la société des "Sac-au-Dos de 1914" intervint et fit contremander l'ordre de vente par le trésorier de la province en question. Celui-ci fit réponse que le cas n'étant pas prévu par la loi, les percepteurs avaient cru bon de procéder de la façon ordinaire. Un de ces Français arrivait justement en permission lorsqu'il vit dans le bulletin officiel de la Cour l'avis de la saisie et de la mise en vente de sa propriété. Il y avait dix ans qu'il cultivait cette ferme, c'était son seul avoir, et pour la minime somme de \$48.00 que son service aux armées ne lui donnait pas les moyens d'acquitter, on allait le lui arracher, le lui voler. Cet homme était révolté. Sans l'intervention de la société des "Sac-au-Dos" à laquelle il eut l'heureuse idée de s'adresser, il allait déshonorer son nom, souiller la décoration qu'il portait à la poitrine, en désertant l'armée; car son idée était bien arrêtée: puisque c'était ainsi qu'on le traitait, lui qui avait tout sacrifié pour faire son devoir, eh! bien, il ne repartirait pas. Puis le pauvre malheureux fondit en larmes — larmes de rage à la pensée que des gens pouvaient profiter de la guerre pendant que lui et d'autres lui sacrifiaient tout, y compris leur peau. Oui! au Canada comme en France, il y eut pendant la guerre des "mercantis" et des "profiteurs" de tout acabit qui exploitèrent honteusement les soldats et leurs familles; mais un jour ou l'autre, ils auront leur châtement s'ils ne l'ont pas eu déjà.

Il n'y eut pas que dans la Colombie britannique où les réservistes Français eurent maille à partir avec leurs créanciers pendant leur séjour sous les armes. Dans le Manitoba, par exemple, ils éprouvèrent de très graves difficultés, d'autant plus graves qu'il existait des règlements très spécifiques touchant les biens des mobilisés, sans toutefois les garantir. Dans le cas des propriétés grevées d'une hypothèque ou saisies et vendues pour défaut de paiement quelconque, la loi permettait bien au soldat de reprendre la possession de son bien pourvu qu'il acquittât sa dette dans les six mois suivant sa démobilisation; mais il lui fallait aussi dédommager le nouvel acquéreur pour les réparations ou améliorations qu'il avait pu faire. Or le soldat français n'avait guère d'économies devant lui à la fin des hostilités, et six mois constituaient parfois un délai trop court pour permettre même au plus habile travailleur d'épargner la somme que le propriétaire provisoire avait déboursée en travaux sur sa propriété. Toutes les démarches auprès des autorités de la province du Manitoba par la société des "Sac-au-Dos" et par le consulat de France ne purent faire changer cet état de choses. Le gouvernement fédéral, qui s'était toujours montré si généreux envers les réservistes alliés, refusa d'intervenir, car d'après la constitution canadienne, c'eût été empiéter sur les droits de la province.

Nous citerons un autre cas, un peu différent des autres. Un Français de Montréal achète avant la guerre un fonds de commerce, avec l'entente que celui dont il prend la suite ne devra pas établir le même genre de commerce dans un certain rayon. Le Français est appelé à l'armée et part, laissant le magasin aux soins de sa femme. Celle-ci, incapable de faire seule le travail qui convient plutôt à un homme, engage un employé. Quelque temps après le départ du réserviste, l'ancien propriétaire, sachant qu'il n'a pas grand chose à craindre d'une femme n'ayant aucune expérience des affaires, s'établit à quelques pas de là et, afin de reprendre plus vite son ancienne clientèle, débauche successivement les employés que la pauvre femme a réussi à grand peine à trouver; le commerce en souffre, les clients se plaignent et vont porter leur argent chez le concurrent malhonnête. Finalement le commerce périclité tellement que la malheureuse a de la peine à couvrir ses frais. Mais elle tient bon quand même, en attendant le retour de "son homme" qui saura bien la défendre.

Mais, direz-vous, il y a des tribunaux auxquels cette femme pouvait demander protection. Oui, il y a des tribunaux, puisqu'on se dispute au Canada comme partout ailleurs, mais le mal était fait et un procès n'aurait pas arrangé les choses. D'ailleurs la présence du mari était nécessaire dans le cas où des poursuites auraient été prises et la guerre aurait été finie depuis longtemps avant que le tribunal n'ait eu le temps de statuer.

Ceci nous amène à signaler un autre cas, plus grave encore que les précédents, puisqu'il causa une désertion. Un Français entame des poursuites, deux ou trois ans avant la guerre, contre un entrepreneur qui refuse de lui payer les travaux qu'il a exécutés pour lui. Sa cause est excellente et tous les avocats lui assurent qu'elle est gagnée d'avance. Il s'agit d'une somme assez considérable et qui représente toute la fortune de l'individu en question. Toutes les plaidoiries sont terminées quand il part pour rejoindre son régiment. En 1917, c'est à dire 5 ou 6 ans après que les poursuites ont été prises, le juge qui avait la cause en mains, meurt avant de rendre son jugement. — On voit combien la justice est expéditive parfois — Il faut recommencer tout le procès, entendre de nouveau les témoi-



gnages et la présence du demandeur est jugée essentielle par ses avocats pour assurer le succès. Il vient en permission et, tout de suite, des amis influents font des démarches auprès du juge en chef pour que l'on procède pendant son séjour au Canada. On semble très bien disposé à son égard et il a l'espoir que tout va s'arranger, du moins qu'il pourra donner son témoignage et partir ensuite. Deux, trois et quatre semaines se passent sans que la cause ne vienne. Nouvelles instances, nouvelles espérances. Le Consulat veut bien faire une exception et prolonge à deux occasions différentes la permission du soldat; mais rien ne se fait. Impossible non plus d'accorder une autre prolongation de congé. D'autre part on ne peut pas lui promettre que la cause ne viendra pendant son absence et ses avocats lui disent que sans son propre témoignage ils ne peuvent rien garantir. Alors, il est bien résolu à défendre son patrimoine, car il a plusieurs petits à la maison. Ce soldat blessé et décoré, déserte. Voilà ce que l'on a fait d'un honnête homme, d'un brave soldat qui s'était battu comme un vrai Français pendant trois ans. Certes il y aura des gens pour jeter la pierre à ce malheureux. Nous, ses compagnons d'armes, nous nous abstenons de le juger.



Lloyd George.

Nous pourrions citer beaucoup d'autres exemples des difficultés sans nombre auxquelles les familles des mobilisés furent en butte pendant la durée de la guerre. Le stoïcisme avec lequel les femmes de Poilus les ont supportées n'a d'égal que l'héroïsme dont faisaient preuve au même moment leur mari sur le champ de bataille. Toutefois, sans l'aide apportée par les différentes sociétés qui, chacune dans leur sphère, s'efforçaient de faire autant de bien que possible, la situation des familles de mobilisés eut été cent fois pire.

La situation des réservistes français du Canada, déjà très différente de celle de leurs compatriotes de France lors de la mobilisation, devint encore plus pénible à mesure que la guerre se prolongea. En effet les Français de France pouvaient aller voir leur famille de temps en temps, tandis qu'il était bien difficile pour les "poilus transatlantiques", comme on les appelait, d'aller passer leur permission de dix jours au Canada. Cependant quand la consigne militaire fut moins rigoureuse et que l'on donna aux réservistes d'outre-mer des permissions plus longues, beaucoup d'entre eux en profitèrent.

Pauvres bougres qui s'embarquaient avec quelques pièces blanches en poche et arrivaient exténués au Canada après huit ou dix jours de traversée presque à fond de cale. Souvent, une fois rendu, il fallait chercher du travail, car la femme n'avait pas assez pour satisfaire l'appétit d'un homme. Il fallait donc que le soldat, venu pour passer quelques jours de douce quiétude au milieu des siens, travaillât tout le jour, se contentant des trop courtes veillées pour "jaser un brin avec la femme et les mioches". Il est vrai que les permissionnaires n'eurent jamais de difficulté à trouver un emploi. La société des "Sac-au-Dos", grâce aux très bonnes dispositions de certains grands industriels et des pouvoirs publics, put toujours procurer aux permissionnaires un emploi assez rémunérateur presque aussitôt qu'ils en faisaient la demande. Mais, à y bien réfléchir, n'était-ce pas pitoyable de voir que ces hommes à qui l'on accordait quelques heures de repos et de distraction, devaient travailler au lieu de passer tranquillement leur permission au foyer? Malgré tout, à la vue des siens, le soldat oubliait les fatigues et l'ennui du bureau et de l'usine et ces quelques minutes de bonheur volées à l'existence lui étaient si douces qu'il n'y avait plus de place, dans son cœur plein de joie, pour du ressentiment.

Hélas! il y eut de bien cruels désappointements. Nos Poilus d'outre-mer ne passèrent pas tous un joyeux congé. Figurez-vous le permissionnaire qui n'a pas prévenu sa famille de son arrivée, parce qu'il veut lui faire une surprise. Il frappe à la porte du logis en pensant à la joie que son apparition subite et inattendue va causer. Il attend avec une impatience fébrile qu'on lui ouvre le seuil pour serrer dans ses bras la femme et l'enfant qu'il a laissés ici il y a deux ou trois ans. Il est vrai qu'il n'a pas reçu de nouvelles d'eux depuis quelque temps, mais sans doute le service des postes est à blâmer, car ce n'est pas la première fois que cela arrive. Il est sûr qu'ils sont en bonne santé, la dernière lettre donnait des nouvelles excellentes; la petite fille était grande maintenant et avait bien hâte de voir son papa dont elle ne se souvenait pas, car c'était un bébé quand il partit à la guerre. On tarde à ouvrir. Et il continue les réflexions qu'il s'est faites cent fois et plus durant le voyage en mer. Voyons, "faut pas s'en faire", se dit-il à lui-même, peut-être sont-elles sorties faire un petit tour de promenade. On va attendre. Mais voici qu'il entend des pas: c'est elle, sa chère femme, il la voit déjà, la porte s'ouvre... "Bonjour monsieur, dit une personne qu'il n'a jamais vue, qui voulez-vous voir?" Il s'étonne de cette question qui lui paraît saugrenue. Comment ne voit-on pas sur sa figure ce qu'il désire, cet homme vêtu de l'uniforme de soldat français. Il reste surpris, ne sachant quoi répondre, puis reprenant son aplomb, il demande: "Madame X... ne demeure-t-elle plus ici?" "Hélas, monsieur, la pauvre femme a été enterrée il y a quinze jours".

Minute horrible, où il vous semble que le sol croule sous vos pieds, que tout devient trouble et noir. On a le frisson et un point là au cœur qui bat à rompre. Morte! morte sa femme qu'il se faisait une si grande joie de revoir. Morte, elle qui craignait tant pour sa vie journalièrement exposée aux balles ennemies. Morte, sans qu'il soit là pour lui dire un suprême adieu et fermer ses yeux. Quinze jours trop tard. Mais la petite, où est elle? Pauvre homme! Dans sa douleur, il n'a même pas pensé à le demander. La porte est close. Il s'éloigne, trébuchant comme un homme ivre. Il parle à haute voix, on dirait un fou. Il marche sans savoir où il va, ni ce qu'il veut. Tout à coup il s'arrête, il vient de ressentir comme un poids sur la poitrine, qui l'étouffe et l'empêche de continuer sa folle

randonnée. Et le fier Poilu, qui n'a jamais versé une larme, qui a cent fois bravé la mort et s'est fait trouer la peau sans se plaindre, éclate en sanglots.

Dans le cas que nous venons de citer, la petite orpheline avait été recueillie par une voisine qui en prenait soin. Le père emmena sa fille en France à la fin de sa permission et la confia à ses parents jusqu'à la fin de la guerre. Il y eut plusieurs cas semblables. Nous avons cité celui-là, car l'auteur de ces lignes en connaissait mieux les détails.

Voilà quelques-uns des incidents qui se sont passés au sein de la colonie française du Canada pendant la guerre, et il est bon de les faire connaître à ceux qui croient encore que les soldats et leurs familles n'ont jamais eu à souffrir.

Pendant toute la durée des hostilités les différentes sociétés françaises s'efforcèrent de procurer quelques distractions et menus plaisirs aux familles de mobilisés. Parmi les fêtes organisées pour elles, les plus remarquables furent les "Noëls" et les fêtes annuelles pour commémorer la victoire de la Marne.

Nul ne peut oublier ces joyeuses réunions d'enfants dont le papa n'était pas là pour jouer le rôle de Bonhomme Noël. Les mamans, elles aussi, étaient heureuses de voir leurs bambins s'égayer, et, pendant ces quelques heures, les rires enfantins leur faisaient oublier les douleurs de la séparation.

Chaque année les enfants des mobilisés de Montréal étaient réunis dans une vaste salle joliment décorée — où étaient amassés jouets et friandises que l'on distribuait après un intéressant programme de chants et récitations patriotiques. Au cours d'une de ces réunions d'enfants qu'elle avait organisée de concert avec une autre société française, la Société des "Sac-au-Dos" eut l'idée de donner une représentation de guignol, ce qui était une nouveauté au Canada. Pour les petits Français Guignol n'a pas son pareil, et ses farces eurent, ce jour-là, plus de succès que jamais. Les Canadiens ont contribué largement à tous ces Noëls et l'on peut dire que c'est grâce à leur générosité que les jouets étaient si nombreux. Quant au programme musical, il était fourni par les artistes Français et Canadiens qui ont toujours prêté généreusement leurs concours toutes les fois qu'il s'est agi de fêtes françaises pendant la guerre, surtout les fêtes commémoratives de la victoire de la Marne, organisées chaque année par la Société des "Sac-au-Dos".

Cette société a, parmi ses objectifs, celui de faire connaître la part prise par la France dans la grande guerre commencée en 1914. La fête annuelle de la Marne est un des moyens qu'elle a pris pour réaliser ce but. Dans ces grandioses démonstrations publiques et presque toujours gratuites, des milliers de gens viennent entendre chanter les louanges de la France et raconter les exploits de ses valeureux enfants. Ainsi parmi les Canadiens restera gravé à jamais le souvenir du sacrifice de la France et de cette grande victoire que les historiens s'accordent à signaler comme étant celle qui règle le sort de la guerre, malgré que l'Allemagne et ses alliées ne furent définitivement contraints à mettre bas les armes que quatre ans plus tard. A chacune de ces fêtes commémoratives de la victoire de la Marne, la société des "Sac-au-Dos" a réussi à donner un caractère officiel; en effet les gouvernements français et canadien y ont toujours été officiellement représentés.

Ceci nous amène à signaler la visite que fit au Canada, en 1917, le "papa" Joffre, comme l'appelaient les poilus

de la première heure. Le maréchal fut fêté au Canada comme jamais ne le fut le plus grand des héros. Les Montréalais, dont le cœur est resté bien français, firent un magnifique accueil au vainqueur de la Marne. Partout sur son passage à travers les rues de la métropole, superbement décorées, le premier maréchal de la troisième République fut acclamé; mais la foule, se rappelant que la bataille ne se gagne pas seulement avec des chefs, ne ménagea pas ses vivats lorsque défilèrent les vétérans français de la Société des "Sac-au-Dos," tous en uniforme, auxquels s'étaient joints pour la circonstance de nombreux réservistes en permission. Le maréchal apprécia vivement l'attention qu'avait eu le comité de réception de lui donner comme garde d'honneur les hommes qui avaient combattu sous ses ordres à l'un des moments les plus critiques de la guerre, alors que Paris semblait devoir tomber aux mains des barbares. Et eux, ses anciens soldats, ils étaient fiers et heureux de revoir le grand chef et d'être là près de lui, cette fois pour partager sa gloire, qui était la gloire de toute la France armée pour la défense



Le Général Pau.

de son sol et du monde. Avec leur drapeau en tête, les décorés en première ligne, ils avaient encore fière mine, les vétérans français malgré leurs habits variés et défraîchis, malgré leurs jambes de bois, leurs béquilles et autres signes de la mêlée dans laquelle ils étaient glorieusement tombés. La foule criait: "Voilà les Poilus". Les Anglais, emportés par l'enthousiasme, criaient: "Vive la France." Et, chaque fois, les "anciens" relevaient la tête et leurs yeux disaient: Merci.

Le Canada eut d'autres occasions de saluer les représentants de la vaillante armée française dont la magnifique résistance avait définitivement assuré le triomphe de la Liberté. Ce fut d'abord la visite des chasseurs alpins, les "diables bleus", qui venaient des Etats-Unis, où ils avaient participé à la campagne pour l'emprunt national. Puis ce furent les vieux grognards de la Légion étrangère dont un détachement avait précédemment fait une tournée à peu près semblable chez les Américains.

A cette époque, comme aujourd'hui d'ailleurs, la France symbolisait chez les peuples d'Amérique l'héroïsme, la sublime Souffrance, la grande Vertu guerrière, et, de tous côtés, on réclamait l'avantage de voir et d'acclamer quelques "spécimens" de cette fameuse armée qui faisait l'admiration du monde. Les autorités avaient bien choisi en déléguant deux corps d'élite comme les chasseurs Alpains et les légionnaires. Tout le monde, de ce côté de l'Atlantique les connaissait déjà de réputation, car leurs actes extraordinaires de bravoure avaient été maintes fois signalés dans les journaux et revues d'Amérique. Il suffit de les voir pour être convaincus que leur renommée n'était pas surfaite et qu'avec de tels guerriers, la cause de l'Entente était sûre de triompher. La vue de ces soldats aguerris, la plupart décorés et blessés, souleva partout où ils passèrent le plus vif enthousiasme. On les acclama on les choya, on les combla de cadeaux et d'argent; les enfants les couvrirent de fleurs.

Comme pour la visite du maréchal Joffre, les "Sac-au-Dos," dont le nombre avait alors considérablement grossi, servirent de garde d'honneur aux braves vétérans. Il en fut ainsi pour la visite subséquente du général Pau, le glorieux mutilé de 1870, qui, de retour d'une mission en Australie et ailleurs, fut l'objet de magnifiques démonstrations dans les différentes villes du Canada qu'il traversa. A Ottawa, il fut, comme M. Viviani quelques mois auparavant, reçu au parlement, où ministres, sénateurs et députés lui présentèrent les hommages du peuple canadien.

Il va sans dire que chacune de ces visites fut pour les familles des combattants français l'objet de grandes réjouissances. Les femmes des réservistes, en pensant que leur mari combattait à ce moment-là dans les rangs d'une armée aussi valeureuse et tant admirée, prenaient pour elles un peu de cette admiration qu'on lui témoignait, un peu de ces vivats dont on la saluait. C'était compréhensible et c'était juste, car leur courageuse attitude, leur héroïque résignation et leur merveilleuse patience contribuèrent largement à l'organisation efficace de la défense nationale, et, partant, à la victoire.

Il n'y eut pas que les femmes des combattants que ces visites remplirent de fierté et de joie. Les vieux de 1870, dont les rangs s'éclaircissent malheureusement vite dans la colonie française du Canada, ressentirent, eux aussi, à la vue des soldats de la Revanche, une très vive satis-

faction. Enfin on allait pouvoir reprendre les provinces volées et faire rendre à l'Allemagne les milliards et les trésors qu'elles nous avait arrachés de vive force dans la courte mais terrible campagne qui suivit la honteuse dépêche d'Ems. Comme les jeunes, les vétérans de l'année terrible prirent part aux défilés; c'était bien leur place et ils y figuraient avec honneur. Et maintenant, cette revanche que nos pères souhaitaient tant, nous l'avons prise; la victoire a enfin couronné nos efforts, la frontière est rétablie, et l'armée victorieuse, une fois son œuvre de libération accomplie, a déposé les armes.

L'organisation de l'armée fut chose difficile à faire. Cependant, après la cessation des hostilités, il resta une tâche presque aussi considérable et presque aussi ardue: c'est l'œuvre de la reconstitution. Pendant plus de quatre ans tous les efforts ont tendu vers la guerre et l'obtention de la victoire; maintenant que nous l'avons gagnée, c'est à la paix qu'il faut travailler, car de la façon dont nous réussirons à organiser la paix dépendra largement la mesure dans laquelle nous pourrons jouir de la victoire si chèrement acquise.

L'œuvre de reconstitution comprend la reconstitution commerciale et industrielle et la reconstitution sociale. Cette dernière comprend à son tour la réintégration du soldat dans la vie civile, l'entretien des veuves et des orphelins de la guerre, l'assistance aux invalides et, d'une façon générale l'aide aux vétérans que les maladies et blessures contractées au service empêchent souvent de poursuivre régulièrement leurs occupations habituelles.

Certes, cette œuvre de reconstitution appartenait d'abord aux pouvoirs publics, mais ceux-ci pouvaient difficilement l'accomplir sans être soutenus, comme pendant la guerre, par l'initiative privée qui cherche et connaît les détails inaperçus de l'autorité publique. Les Parlements font des lois, les gouvernements prennent des mesures, mais l'application en est généralement plus ou moins négligée. Enfin les lois sont rarement parfaites, et nombreux sont les cas auxquels l'initiative privée doit forcément pourvoir. Les œuvres d'après guerre ont leur utilité comme l'ont eue les œuvres de guerre. C'est justement dans ce rôle que nous trouvons aujourd'hui et depuis la démobilisation, la société des vétérans français du Canada, connue sous le nom de "Sac-au-Dos de 1914."



## CHAPITRE IV.

## L'APRES-GUERRE.

*La réintégration du soldat dans la vie civile. — Les mesures gouvernementales à l'égard des anciens combattants. — Le rôle de la Société des "Sac-au-Dos" dans l'œuvre de reconstitution. — La "Maison de France", lieu de convalescence et de repos.*

C'est en 1915 que fut fondée par quelques réservistes revenus des armées la Société des "Sac-au-Dos." Son rôle consistait d'abord à grouper les vétérans français du Canada, afin de perpétuer dans la vie civile cet esprit de camaraderie et d'aide mutuelle que l'on remarquait dans les rangs de l'armée française en guerre; il s'agissait aussi de faire distinguer par les Canadiens les vrais français qui avaient fait leur devoir, afin qu'ils leur accordent leur encouragement et leur appui, de préférence aux quelques misérables qui avaient été trop lâches pour aller combattre. Ce sont les deux premières raisons qui ont motivé la formation si hâtive de ce groupement. Il y en avait d'autres aussi importantes; il fallait combattre la propagande allemande qui pénétrait si facilement au Canada avant que les Etats-Unis n'entrassent en guerre; puis on devait surveiller les intérêts des réservistes au fur et à mesure de la préparation des lois touchant les vétérans.

Tout cela devait se faire avant la fin des hostilités. Enfin il ne faut pas oublier que si beaucoup de combattants eurent la chance de sortir indemnes de la terrible et longue mêlée, il y en eut aussi beaucoup que la mitraille ou la maladie atteignit bien avant l'armistice; il y eut les veuves dès les premiers combats.

La Société des "Sac-au-Dos" s'est appliquée, pendant la guerre, à faciliter la réintégration de ces anciens combattants dans la vie civile, en leur procurant un emploi; elle a maintes fois relevé le moral de pauvres êtres découragés, empêchant ainsi de regrettables désertions; d'une façon générale elle a maintenu dans toute la colonie le feu sacré du patriotisme, et surtout, elle a défendu les intérêts des réservistes, les veuves et les orphelins devant les tribunaux et devant les parlements. Ainsi c'est grâce à ses pressantes demandes que les réservistes français et leurs familles ont été admis à bénéficier d'importantes mesures législatives prises à l'égard des vétérans canadiens. Nous citerons d'abord la "loi d'établissement agricole", remarquable par la générosité de ses dispositions et par les effets qu'elle doit avoir sur le développement futur du Canada. Cette mesure, dont déjà 20,000 vétérans ont profité, permet à tous les anciens combattants reconnus aptes aux travaux agricoles de se faire concéder par l'Etat un immense terrain et de se faire aussi avancer, pour son exploitation, une somme qui peut aller jusqu'à 7000 dollars.

Plusieurs Français ont voulu profiter de l'avantage

qu'offrait le gouvernement canadien avec cette loi de l'établissement agricole. Certains d'entr'eux exploitaient déjà avant la guerre un "homestead" dont ils avaient acquis le titre de propriété, soit avant, soit pendant la guerre (le gouvernement canadien ayant décidé que le séjour aux armées compterait comme résidence sur le terrain concédé).

Mais une terre restée inculte pendant 4 ans nécessite forcément des travaux considérables pour la remettre en état de produire et de rapporter comme autrefois. Or les vétérans français avaient peu de ressources et ces dépenses leur auraient été difficiles, sinon impossibles. Grâce aux dispositions de la loi de l'établissement agricole des anciens combattants, ils ont pu en empruntant l'argent dont ils avaient besoin, remettre leur propriété sur le pied d'avant-guerre et quelquefois même en meilleur état. Comme cet argent est remboursable à très long terme et porte un intérêt peu élevé, la charge ne leur pèse pas trop.

Toutefois l'offre du gouvernement canadien était si alléchante que plusieurs autres Français qui n'étaient pas cultivateurs voulurent en profiter. Il s'en trouvent

bien aujourd'hui, et il est à souhaiter que leur exemple soit suivi par le plus grand nombre possible de nos compatriotes au Canada.

Le principe d'égalité des droits pour tous les vétérans canadiens et alliés, qui avait été établi lors de la création du "Fonds patriotique", se trouva confirmé par l'adoption de la loi d'établissement agricole. Il s'agissait de le faire maintenir dans toutes les autres mesures que le gouvernement devait adopter ensuite à l'égard des anciens



*Maison de repos de la société des "Sac-au Dos" à Ste-Adèle, P. Q.*

soldats. C'est vers ce but que tendirent les efforts de la Société des "Sac-au-Dos." En union étroite avec l'Association des vétérans canadiens, elle a obtenu que les réservistes alliés jouissent de la même préférence que leurs camarades des troupes canadiennes dans la distribution des emplois publics et les promotions dans les services administratifs; puis ce fut le privilège du traitement gratuit dans les hôpitaux militaires où plusieurs de nos grands blessés purent se faire opérer sans frais et recevoir les membres artificiels que leur bourse ne leur permettait pas d'acheter. Enfin vint la question des pensions qui était considérée, à juste titre, comme excessivement importante par les invalides et les veuves.

Le gouvernement canadien, qui s'est montré si généreux à l'égard des vétérans français et alliés, n'a pas cru devoir accéder à toutes leurs demandes au sujet des pensions. Nous aurions tout probablement réussi si nous eussions été les seuls intéressés; mais il fallait forcément inclure les réservistes de tous les autres pays alliés, qui ne firent malheureusement aucune démarche dans ce sens. Leurs représentants et leurs consuls fournirent des renseignements insuffisants ou inexacts lorsque le gouvernement

leur en demanda, de sorte que les efforts faits par l'élément français n'eurent pas tous les résultats attendus. Cependant l'avenir des veuves est assuré par la disposition suivante dans la loi des pensions du Canada :

ART. 47.—*Quand une personne dans les forces navales militaires ou aériennes de l'un des Alliés de Sa Majesté, qui était domiciliée et résidait au Canada au commencement de la guerre, est décédée durant la guerre ou après la guerre, par suite d'invalidité contractée durant la guerre ou la démobilisation, et quand il a été accordé à sa mère veuve, à sa veuve ou à ses enfants une pension moins élevée que celle à laquelle ils auraient droit en vertu de la présente loi, en conséquence de son décès, cette mère veuve, cette veuve ou ces enfants ont droit, tant qu'ils résident au Canada, à la pension supplémentaire qui rendra le total des deux pensions reçues par eux égal à la pension qui leur aurait été accordée, si la personne susdite était décédée au service militaire du Canada.*"

Nous aurions voulu que la même mesure s'appliquât aux invalides recevant une pension de l'Etat français, mais le Parlement canadien n'ayant pu savoir le nombre même approximatif des réservistes belges, italiens, russes, grecs etc., qui en profiteraient, et, partant, les frais à encourir, ne crut pas devoir accéder à cette dernière demande, malgré les éloquentes plaidoyers de plusieurs députés de langue anglaise et française.

Une dernière mesure dont pourront encore profiter les vétérans français a été adoptée au cours de la dernière session de 1920. Cette loi permet aux anciens combattants de se faire assurer par l'Etat sans subir d'examen médical. C'est une mesure précieuse pour les vétérans dont les sociétés privées refusent d'assurer la vie en raison de la gravité de leur état.

Voilà donc, dans ses grandes lignes, la conduite qu'a bien voulu tenir l'Etat canadien à l'égard des réservistes français. Ceux-ci lui en sont profondément reconnaissants. Mais il ne faut pas croire que, avec tout cela, nos compatriotes n'ont plus rien à désirer.

La guerre a de terribles effets que l'on ne remarque pas toujours à première vue. L'on voit passer un vétéran qui a bonne mine et paraît être en excellente santé. Quelques jours après, peut-être le lendemain même, cet homme est obligé de quitter le travail, pris par une de ces crises passagères et presque inexplicables dont souffrent la plupart des anciens combattants. Ces troubles occasionnels, qui sont généralement la suite de choc nerveux, ou d'empoisonnement par des gaz, de bronchites chroniques, d'affections pulmonaires, de blessures à la tête ou autres organes particulièrement sensibles, peuvent avoir de très graves conséquences, si l'on n'assure pas à celui qui en est la victime le repos et les soins nécessaires. Ce ne sont pas des cas d'hôpital et pourtant ils exigent un traitement qui est : le bon air et le repos. C'est ce qui a incité la société des "Sac-au-Dos" à établir, au moyen de souscriptions publiques, une maison de convalescence en plein cœur des montagnes Laurentides,

où les vétérans français et leurs familles peuvent, loin du bruit et de l'air vicié des villes, récupérer leurs forces et rétablir leur santé délabrée.

La Maison de France, créée par les "Sac-au-Dos," est un superbe établissement sis sur une vaste propriété de 500 acres, à environ six milles au nord-est de Ste Adèle, dans le comté de Terrebonne, et à 50 milles de Montréal. Une partie de la propriété consiste en terrains de culture et l'autre en forêts. La ferme attenante à la maison de repos proprement dite fournit à cette dernière les provisions dont elle a besoin pour alimenter les convalescents. On y trouve vaches, veaux, moutons, porcs, chèvres, lapins et volailles de toutes sortes, dont les produits toujours frais, avec l'air pur des montagnes, assurent même aux plus faibles, une guérison rapide.

La rivière aux Mulets, tributaire de la Rivière du Nord, traverse la propriété et fournit aux amateurs de pêche toutes les sensations qu'ils peuvent désirer. Dans ses eaux claires et rapides tombant d'une cascade de près de 40 pieds de hauteur, la truite saumonée abonde. Enfin les chasseurs ont dans les bois environnants quantité de gibier à plume comme à poil, et sur un grand lac, des canards sauvages à foison.

La Maison de Repos proprement dite est bâtie sur le point le plus élevé de la propriété, à environ 1200 pieds d'altitude, et de ses immenses balcons l'on embrasse du regard un vaste et splendide panorama. Très bien aménagée, munie de toutes les commodités modernes comme en pleine ville, elle peut abriter facilement cinquante personnes à la fois. Le rez de chaussée comprend une très grande salle de repos et de lecture où les convalescents peuvent trouver, pour se distraire, livres, journaux, revues et jeux de toutes sortes. Des cheminées françaises bâties à chaque extrémité de cette salle lui donnent un cachet tout particulier qui fait l'admiration de tous les visiteurs. Puis il y a la salle à manger, une grande cuisine bien éclairée et les appartements du cuisinier. A l'étage supérieur se trouvent plusieurs chambres séparées et le dortoir. Chaque pièce est claire et bien aérée. A quelques pas de la maison principale se trouve une annexe, où l'on peut encore loger une dizaine de personnes. Enfin sur le bord de la grand'route, on trouve l'habitation du fermier et tous les bâtiments de la ferme.

Chaque été, les vétérans français viennent en grand nombre à la Maison de France où ils se sentent bien chez eux. La pension est gratuite pour tous les nécessiteux et pour les autres le prix est très minime. Les frais sont couverts par une collecte publique faite chaque année dans la grande ville de Montréal.

Ainsi, après avoir procuré à chaque réserviste un emploi, après lui avoir assuré l'hospitalisation et les traitements gratuits dans les hôpitaux de l'Etat, la Société des "Sac-au-Dos" lui fournit un lieu idéal de repos et de convalescence où il pourra petit à petit restaurer sa santé si fortement ébranlée par les misères et les privations de la guerre.



## À NOS MORTS

Parmi les morts, les quinze cent mille morts que la France a perdus, il en est quelques centaines dont le sacrifice est peut-être plus spécialement digne d'hommage et d'admiration. Ce sont les Français qui, vivant au loin à l'étranger, sont venus mourir pour leur pays que certains d'entre eux n'avaient même jamais vu.

Est-il un sacrifice plus désintéressé que celui-là ?

Le patriotisme, dont l'élan enthousiaste soutint nos soldats le jour de la mobilisation, puis durant les pénibles et interminables efforts des longues années de la guerre, ce patriotisme pouvait se traduire pour eux en images concrètes : la femme et les mioches, ou bien les "vieux", qu'il fallait défendre contre l'envahisseur, — le champ, la ferme, le foyer menacé, dont il fallait empêcher la conquête, ou que l'on devait reconquérir, — tous les visages amis, dont la confiance toute proche était un encouragement et un soutien.

Mais ceux qui vinrent du Canada, où était leur foyer, où était leur ferme, où étaient leurs amis, où était leur famille ? Ils avaient quitté le sol de France pour aller chercher fortune dans ce pays nouveau, si plein de promesses, où ils savaient retrouver des cousins. Ils avaient emmené leur famille ou bien ils en avaient fondé une dans leur seconde patrie. Il en était parmi eux — et des plus glorieux — qui, nés au Canada, n'avaient jamais vu cette France dont leurs parents leur parlaient avec tendresse. Et c'est à elle qu'ils ont dédié le sacrifice le plus volontaire, le plus libre, le plus désintéressé qui ait jamais été fait.

Ils auraient pu rester. Nul gendarme ne serait venu les chercher. Mais ils sont partis.

Ils sont partis sans hésiter, dès le premier jour, par le premier bateau.

Ils sont partis pour obéir à un souvenir, à une tradition, à la voix de leur sang.

Car le sang français ne se perd pas, et au nom de la France, les plus blasés, les plus sceptiques d'entre eux, — ou ceux qui affectaient de l'être, — sentaient bien que

leur cœur battait plus fort. La France était menacée, la France était envahie : à quoi bon raisonner ? Le devoir était clair. Ils sont partis.

Ils sont partis, sachant pour la plupart qu'ils auraient à combattre dans le rang : comment leur éloignement leur aurait-il permis de gagner des galons dans la Réserve ? Certains d'entre eux n'avaient même jamais fait de service militaire. C'était la vie inconnue, pleine de pièges et de dangers. Qu'importe ? Ils sont partis.

Ils sont partis, abandonnant les affaires commencées, les promesses de prospérité que leur travail leur avait gagnées, et sachant bien qu'ils sacrifiaient — nombre d'entre eux au moins — cette fortune qu'ils étaient venu chercher si loin.

Ils sont partis, sachant que pendant de longs mois, de longues années, ils resteraient loin des affections et des tendresses qui soutiennent le cœur de l'homme. Il en est — et combien ! — qui ne purent jamais revenir en permission.

Ils sont partis, enfin, sachant qu'ils avaient à faire le sacrifice de leur vie. Qui ne le savait, que cette guerre serait terriblement sanglante et que la mort faucherait largement dans les rangs serrés des combattants ?

Mais ils ont fait ce sacrifice. Ils l'ont fait à la France, cette France qui, pour beaucoup, n'était plus qu'un souvenir, et pour certains, même, qu'une tradition.

Aussi faut-il que, morts pour un souvenir, le souvenir de leur mort soit la récompense de leur sacrifice.

Que leurs noms, gravés dans ce livre, restent dans la mémoire des hommes, qu'ils vivent dans le souvenir de tous ceux qui, au Canada, aiment le nom de la France. Qu'ils portent témoignage pour ceux de leurs frères qui, plus heureux, ont pu, après la guerre, reprendre leurs places dans leur seconde patrie. Et qu'ils soient la preuve irréfutable que c'est un peu du meilleur de son sang que la France envoie dans ce pays lointain, cette nouvelle France d'autrefois qu'elle ne saurait ne pas aimer.

## LISTE DES FRANÇAIS DU CANADA MORTS POUR LA FRANCE

Il nous a été impossible, comme on s'en apercevra, d'obtenir les renseignements nécessaires pour tous nos morts. Cette liste est donc forcément incomplète.

ACHARD, Jacques, 86 R.I.	Tué à Vermandonvillers le 11 Octobre 1916.	BONNIER, Raphael,	Disparu à Thélus (Pas-de-Calais).
AGULHON, L.		BOUARD, Léon.	
ALATERRE, Henri, 8 Génie	Décédé à Montréal le 4 Juillet 1918.	BOUDERLIGNE, Emile.	
ALBERT, L.-P.		R. F. BOULET, Eugène.	
ALLAIN, Henri, Eugène,	Tué à Tahure le 13 Octobre 1915.	BOURGEOIS, René, Lieut.,	Tué devant Lens le 17 août 1917.
329 R.I.		14 Bton. R.M.R.	
R. P. ANGE MARIE.		BOUTEAUD, Célestin,	Décédé à Metz le 19 Déc. 1918
D'ARBURN, Pierre,	Décédé à Fréjus (Var) le 28 Mai 1915.	BOYER, J.-B., 76 R.I.	Tué à Souchez le 27 Sep. 1915.
ARNAUD, Alfred, 27 Bton	Tué à Mosh (Hte Alsace) le 6 Mars 1915.	BRASIER, Charles, C.	Disparu.
chasseurs à pied.		BRIEN, Armand.	
AUDOUX, Louis, Inf. Col.	Décédé à Verdun, 14 Juin 1916	BRILLARD, Armand, Cap.	Tué à la Ferme du Temple le 10 Octobre 1916.
AUDRAIN, J.		273 R.I.	
AUFFRAY, Albert, 21 Inf.	Tué en Champagne le 25 Septembre 1915.	BRIZARD, Geo. 123 R.I.	Tué dans l'Aisne le 18 Septembre 1914.
Col.		BRUNELLE, E.	
AUGAIT, Alcide, Sergent,	Tué à Notre-Dame-de-Lorette le 23 Mai 1915.	BUGNET, Jean, Joseph,	Décédé à l'hôpital de Commercy le 28 Octobre 1914.
170 R.I.		Serg. 227 R.I.	
AUGEY, Louis, S-Lieut.	Venu en convalescence, mort accidentellement.	CANTELOUP, Jean, 144 R.I.	Décédé à l'hôpital sanitaire du Bequet, Bordeaux. Tué le 8 Mai 1915.
273 R.I.		CADOUX, Antoine,	
AULAGNON, J.		CARON, Paul, 1 Rég. Etr.	Tué à Reims le 16 Avril 1917.
AUZEY, Alex., 3 Zouaves	Tué en Serbie le 8 Déc. 1915.	CASSAGNE, J.	
BALLOT, Georges, 155 R.I.	Décédé à Vienne-le-Château.	CAYLOTTE, Paul.	
BALES,	Disparu.	CAZAUVE, Gaston.	Disparu à Chavannes le 2 Novembre 1914.
BARBE, Maurice, 64 R.I.		CHABANCE, Antoine.	Tué le 25 Octobre 1915.
BARBIER, Jules,	Décédé aux Armées le 9 Juin 1916.	CHANOT, Jean.	
BARDOU, Geo., 100 R.I.	Disparu à Verdun le 15 Juillet 1916.	CHARLES, Pierre.	
BARLATIER, Emile, Serg.	Tué le 22 Juillet 1916.	CHAUDERLOT, Maurice, J.	
aviateur.		CHAUVE, Benoit, Auguste	Décédé à Roche par Montbrison (Loire).
BARREAU, Jules, 3 Bton	Tué le 8 Octobre 1916.	216 R.I.	
F.E.C.		CHAUVE, François, Benoit,	Disparu dans l'Aisne le 27 Mai 1918.
BAUER.		333 R.I.	
BAYLE, Paul.		CHAUVET, André, J. M.,	Décédé à Loos (Pas-de-Calais) le 4 Décembre 1915.
BEAUMONT, Hippolyte,	Tué à Froméreville le 16 Mai 1916.	66 R.I.	
Sergent. 161 R.I.		CHERON, Abel, 84 R.I.	
BENARD, Jean, M. des L.		CHEVILLARD, Hector.	
54 d'Art.		CHOQUET, A.	
BENGOLD, Paul, 18 Bton	Tué à Mesnil-les-Hurlus en Mars 1915.	CLOAREC, Fidèle, (Rév.Père).	
chasseurs à pied.		COMMUNE, Jacques,	Décédé le 15 Octobre 1916.
BERGAUD, Jean.		52 R.I.	
BERGES, Joseph.		CONAN, Jos., Caporal.	Disparu en Argonne le 30 Juin 1915.
BERNIGAUD, Philippe.		8 Bton chasseurs à pied	
BERNUY, Vic., 19 T.E.M.	Décédé à l'hôpital de Chaumont le 2 Décembre 1918.	CONRATTE, Emile, 275 R.I.	Tué le 14 Octobre 1915.
BERTRAND, Donat, 2 R.	Tué à Prunay (Marne) le 19 Décembre 1914.	CORMIER, Fortuné.	Tué le 8 Novembre 1916
Lég. Etr.		COSSET, Léon.	
BERGOEND, Fabien.		COUSIN de la TOUR FONDUE	Tué à Souchez le 11 Octobre 1915.
BERTRAND, Jus., 112 R.I.	Tué à la Côte 304 (Verdun).	295 R.I.	
BEZARD, Albert.	Tué le 23 Octobre 1918.	COUSIN, Charles,	Décédé en captivité à Nershem le 1er Décembre 1918.
BILLARD, Henri, 102 R.I.	Tué à Perthes-les-Hurlus le 24 Février 1915.	271 R.I.	
BILLARD, Vital, René.	Tué à Verdun le 3 Déc. 1914.	COUTANT, Eugène, Capor.	Disparu à Fleury le 10 Juillet 1916.
BLANDIN, Antoine.		COUTON, Louis.	Tué le 15 Avril 1916.
R. P. BLANQUET, Ernest.		COUTON, Eugène, 131 R.I.	Disparu à Vauquois le 21 Décembre 1914.
BLAS, Victor, 327 R.I.	Tué en Champagne le 7 Octobre 1915.	R. P. CROIZIER.	
BLONDEAU, Louis.		DAGON, H.	
BOELLE, Georges.		DAGON, Ernest, Brigadier.	
BOISSEAU, Prosper, Méd.	Décédé à l'hôpital de Verdun le 7 Mai 1915.	DAGUERRE, Jos. 22 R.I.	Décédé le 4 Octobre 1915.
Mil. 304 R.I.		DASSONNEVILLE, Henri, 43 R.I.	Tué à Foy (Somme) le 18 Septembre 1915.
BONARD, Joseph, 37 R.I.	Décédé à l'hôpital de Bordeaux le 29 Novembre 1917.	DEBRIS, Achille, 106 Bton	Disparu à la Côte 321 (Verdun).
		chasseurs à pied.	

- DANGELZER, Henri,  
DELCAMBRE, Hector. Disparu le 13 Janvier 1915.  
Disparu à Chappy (Meuse)  
le 25 Septembre 1914.
- R. P. DELEGLISE.  
DELEMONT, Célestin. Tué à Vauxaillon (Aisne) le  
20 Juin 1917.
- DELFORGE.  
DELOURME, Charles, 127 R.I. Tué près Combles le 3 Sep-  
tembre 1916.
- DESCAMPS, Anat., 18 Bton chasseurs à pied Décédé à Vic-s-Cher le 27  
Septembre 1914.
- DESETTE, Georges, 4 Zouaves. Mort en captivité.
- DESMARQUET, Victor, 14 R.I.T.
- DESMARS, Etienne.  
DESQUEREAUX.  
DEVILLENEUVE, René, Tué à Verdun.  
418 R.I.
- DEVILLERS, Joseph, 251 R.I. Tué au Mort-Homme le 28  
Avril 1916.
- DEULEFET, Frédéric, 2 Z.  
DINANT, Pascal, 265 R.I. Décédé à l'hôpital d'Issy les  
Moulineaux le 7 Déc. 1914.
- DIRAISON, Saylor.  
DOUBLET, Maur., 72 R.I. Disparu en Septembre 1914.  
DOUMIC, Max.
- DUBOIS, Jean, 8 Bton chasseurs à pied, Tué à Reillou (Meuse) le 12  
Juillet 1916.
- DUGAS, Marcel, serg., 24 R.I. Tué à la Targette (P. de C.)  
le 18 Octobre 1915.
- DUHAMEL, Marcel, 10 Bton chasseurs à pied.  
DUMAS, Adrien, 3 Zou. Décédé à l'hôpital de la Char-  
rité le 17 Janvier 1915.
- DUMAS, Eugène, Capor. Tué à Vailly le 1er Novembre  
1917.  
46 Ch. Alp.
- DUON.  
DUPONT, Jean, 52 R.I. Tué le 13 Mars 1916.
- DURAND-DAUBIN, Lieut., Mortellement atteint au com-  
bat à Strumitza le 3 Nov. 15  
2 de Marche d'Afrique.
- DURIEUX, Jean, s-Lieut., Tué au Mort-Homme le 29  
251 R.I. Avril 1916.
- DURIN, Charles.  
R. P. EDOUARD.  
ELOQUIN, Jean-Baptiste.  
ESBRAYAT, Charles, 4 R.I. Tué au Bois de la Chalade  
(Meuse).
- EYBALIN.  
FIQUET, Marcel, Sergent. Tué en Octobre 1917.  
FLEURY, Marcel.  
FLEURIEL, Paul, 156 R. I. Tué à St-Julien le 11  
Décembre 1914.
- FOREST, Achille.  
FOUDRINIER, César, 1 Art. Décédé à l'hôpital du Havre  
le 17 Avril 1916.
- FOURNIER, Louis, C., 418 R.I. Tué à Lyzerne (Belgique) le  
26 Avril 1915.
- FRANÇOIS, Auguste.  
R. P. FRIDOLIN.  
GALIBERT, Calixte, Tué à Béthincourt le 20  
Décembre 1914.
- GALLET, Lucien, E., Serg. Décédé à l'hôpital de Lyon  
161 R.I. le 22 Janvier 1916.
- GASPARD, Joseph, 273 R.I. Disparu à Somme-Py le 6  
Octobre 1915.
- GAUTER, Maurice, M. des Décédé à l'hôpital d'Auxerre.  
L. 84 R.A.L.
- GENAIRON, Paul.
- GETIN, Louis, 44 R.I. Tué à Malumbois, 29 oct. 1914.  
GIBERT, Raoul.  
GIROUARD, Jules, 43 R.I. Tué à Sapincourt (Marne) le  
29 Mai 1918.
- GRAND, Pierre, Tir. Ind. Tué à Neuville-St-Vaast (P.  
de C.) 21 Juin 1915.
- GRANGER, Xav. 142 R.I. Tué à Beauséjour le 23 Mars  
1915.
- GRASSET, Jean.  
GRENOUILLOU, Maurice, Tué au Bois des Buttes le 11  
246 R.I. Mars 1916.
- GRESSIER, Pierre.  
GRIVEAU, Louis.  
GUELOU, Jean-Baptiste. Tué à Mihaucourt (Somme)  
le 7 Septembre 1916.
- GUEZILLE,  
Décédé le 26 Mars 1918 à  
Kermaria, Sask.
- GUICHERET, Félix, 4 Génie. Décédé à l'hôpital de Com-  
mercy le 13 Avril 1915.
- GUILLERY, Paul, 3 R.I. Tué au front de Salonique le  
15 Août 1916.
- GRISEZ, Emile, Capitaine. Tué.  
GUILLOUET, Gabriel.  
GUY, Charles.  
GUYOMARD, Charles, Tué en Champagne le 1er  
101 R.I. Octobre 1915.
- GUYOT, Albert.  
GUYON, Raoul.  
HAMON, Raoul.  
HENRI, Fernand.  
HENRI, Louis, J., 369 R.I. Décédé le 25 Octobre 1917.  
HERBART, Paul.  
HERBOMETZ, Victor, 164 R.I. Tué à Béthincourt le 26  
Novembre 1915.
- HERMANN, David, 16 Dr. Décédé à Furnes le 22 Décem-  
bre 1914.
- HERSIN, Emile, 91 R.I. Tué aux Eparges le 27 Avril  
1915.
- HOOPEL, François, J. E. Tué à Mesnil-les-Hurlus le 21  
Caporal, 65 R.I. Septembre 1915.
- HOUZET.  
HUCHERY.  
HUE, Jean, Marie, Tué le 26 Octobre 1918 à  
Bannongues (Ardennes).  
Disparu le 25 Septembre 1915.
- HUGUET, Georges, Serg. Tué à Tracy-le-Mont le 3  
JACOB, Corentin, 318 R.I. Avril 1915.
- JACOT, Louis, 22 R.I. Tué le 15 Février 1915.  
JACQUEMART, René,  
JACQUOT, Auguste, 26 R.I. Décédé (suites de blessures).  
JENVRIN, Pierre. Décédé en Juillet 1916.
- JOECKEL, Louis.  
JOUBERT, M. 8 Bton Tué le 27 Mai 1915.  
chasseurs à pied,  
JOUBIN, Auguste.  
R. P. JUSTINIEN.  
KERN, Léon, E., 170 R.I. Disparu à Mesnil-les-Hurlus  
le 21 Mars 1915.
- KOCK, Gaston.  
LACHERY, Julien, 1 Gén. Tué le 12 Novembre 1915.  
LAIGLE, Hippolyte, 6 Gén. Disparu à Berry-au-Bac le 21  
Juin 1916.
- LANCELEVE, Moïse, 3 Gén. Tué à Méry le 11 Juin 1918.  
LANGLE DE BEAUMANOIR.  
LARCHER, Henri, 33 R.I. Décédé à Anderlu-le-Priez,  
(Somme) le 15 Sept. 1916.
- LA RUE DU CAU, 3 Dr. Décédé à Ypres (Belgique) le  
13 Mai 1915.
- LAURENS, Charles.



- LAURENT, Adol., 360 R.I. Tué le 19 Décembre 1914.  
R. P. LAURENTIC, François.  
LEAU.  
LE BAILLY.  
LE BORGNE, Michel, Décédé (suite de blessures)  
Arras le 28 Avril 1915.  
LEBOUIS, Anatole, 43 R.I. Décédé à Fontenoy (Aisne)  
le 18 Juillet 1918.  
LEBARBANCHON, Louis, Disparu à Ripont (Marne) le  
4 Zouaves. 27 Septembre 1915.  
LEBOULVAIS, François, Tué à Oulchies (Aisne) le 29  
Caporal 116 R.I. Avril 1917.  
LE BIHAN, Fran., 129 R.I. Tué à Souchez le 22 Juin 1915.  
LECOURS, Adol., 1 Etr. Tué le 11 Juillet 1918.  
LEDEVEHAT, Julien, 289 R.A.L. Mort (suites de blessures) le  
R.A.L. 9 Août 1918.  
LEDU, J.  
LEFANT, Jacques, I.C. Mort à Diego-Suarez le 10  
Juin 1917.  
LEFEBVRE, Alc., 127 R.I. Mort (suites de blessures) le  
4 Août 1916.  
LEGAL, Guillaume.  
LEGRAND, Albert, Ser. 143 R.I. Tué à la Main de Massiges le  
27 Septembre 1915.  
LOGODIN, Jean, M., Serg. 65 R.I. Mort à Thiaumont le 17 Juin  
1916.  
LEGUYON.  
LE MOAL, Pierre. Tué à Anthuille (Somme) le  
26 Octobre 1914.  
LE NOAILLES, Louis.  
R. P. LEON D'ASSISE.  
LE PRAT, Joseph.  
LEROUX, Barthe., 6 Gén. Mort (suite de blessures) le  
24 Novembre 1915.  
LE ROY, Peter, 318 R.I. Mort le 25 Septembre 1915.  
LESIEUR, Louis, Serg. 87 R.I. Tué à Mesnil-les-Hurlus le  
1 Mars 1915.  
LESTAGE, Jean, Gabier 3 Mort à Salonique le 22 Août  
Dep. Eq. Flotte. 1916.  
LE TEXIER, Jean-Baptiste Mort en captivité à Hensberg  
74 R.I.C. le 5 Décembre 1918.  
LIDOUREN, J.  
LOISEAU, Fernand.  
MACHERAS, J., 23 R.I. Tué le 31 Août 1914.  
MAILLARD, Cl., 161 R.I. Tué en Champagne en 1916.  
DE MAILLY.  
MALANDIN, H. A., 129 R.I.  
MALLET DE CHAUNY.  
MANTHE, André. Mort le 5 Mai 1917.  
MARCHAND, Edouard, Mort à Noulette le 18 Déc.  
109 R.I. 1914.  
MARLE, Gaston, Lieut. Tué à Vandy le 20 Oct. 1918.  
MARTIN, Yves. Mort le 25 Septembre 1915.  
MARTIN, Abel. 159 R.I. Disparu près Arras le 22 Oct.  
1915.  
MASSOL, Léon, Caporal, Mort à Vitry-le-François le  
38 R.I. 22 Décembre 1915.  
MASSU, Louis, A., 25 R.I. Disparu le 21 Mai 1917.  
MAURIETTE, Henri.  
MAZURAT, François. Décédé le 14 Sept. 1916 par  
suite de blessures.  
MAZURE, Aug. Cap. 1 Col. Tué le 2 Août 1915.  
MENAGER, E.  
MESNAGE, Alex. 104 R.I. Tué à Douaumont le 3 Nov. 16  
MEUNIER, Justin, 128 R.I. Tué Tranchée de Calonne le  
23 Juin 1915.  
MICHAUD, Wilfrid. Mort le 5 Juillet 1916.  
R. P. MICHEL, Marie.  
MIGNON, Albert. Mort le 11 Mai 1917.  
MILET, Albert, J., 162 R.I. Disparu à Sillery (Marne) le  
30 Septembre 1914.  
MINET, Albert, G., 43 R.I. Tué à La Neuville en Sept.  
1915.  
MOISAN, François, Tué le 16 Avril 1917 à Laffaux,  
(Aisne).  
MONIER.  
MOREL, Louis, 25 R.I. Tué au Bois de la Grurie le 17  
Décembre 1915.  
MOREL-FOURRIER, Eug. Mort à l'hôpital de Besançon  
54 R.I. le 24 Juin 1915.  
MORIN, André, 73 R.I.T. Disparu.  
MORIN, Antony. Mort le 7 Avril 1917 à l'hô-  
pital de Houllgate (Calvados).  
MOULY, Marguerite.  
MOUTON, C., H., 54 R.I. Mort en Serbie le 9 Mai 1917.  
MOUTON, Joseph.  
MULLON, Jean, Lt. 58 R.I. Mort (suite de blessures) le 24  
Mai 1918.  
MUTEREL.  
NASSU, Louis.  
NEOLET, Jos., A., 21 R.I. Tué le 8 Mars 1916.  
NICOULEAU, Jean, V., 2G. Disparu à Verdun.  
NOUVION, Jules, 355 R.I. Tué à la Ferme Navarin le 27  
Septembre 1915.  
NUTEREL.  
OBALSKI, Marcel.  
OLLU, Corentin, 34 R.I. Mort à l'hôpital de Sens.  
OMNES, Jean, 118 R.I. Mort à Pont-l'Abbé (Finis-  
tère) le 25 Juillet 1915.  
PAGNIER, François, 2 Zou. Mort à Fontenoy le 31 Octo-  
bre 1914.  
PELTON, Alfred, Serg. Lég. Décédé près Montdidier le 31  
Etr. Mai 1918.  
PETERSON, Gus., 341 R.I. Mort le 19 Juin 1916.  
PETIT, Raoul. Disparu le 18 Mai 1916 à la  
Côte 304 (Meuse).  
PEYRAT, Paul.  
PHILIPPE, Julien, 118 R.I. Tué à La Boisselle (Somme)  
le 21 Mars 1915.  
PORISSE, Paul, 412 R.I. Mort à Vierzy le 21 Juillet  
1918.  
POULET, Xavier, 3 Génie. Tué à Ville-s-Cousances le 20  
Mai 1916.  
PRIVAT, Maximilien. Mort de ses blessures le 16  
Octobre 1918.  
PROBST, Emile, s-Lt. 3 Z. Tué en Juillet 1918.  
PUDDICOMBE, Sydney, 1 Lég. Etr. Mort à l'hôpital de Châlons-  
s-Marne le 23 Avril 1917.  
QUIBEL, Louis, Caporal Tué à Berry-au-Bac le 16  
132 R.I. Avril 1917.  
RADLAUER, Louis, Sergt. 36 R.I.  
RANNOU, Yves.  
REBOUL, Phil. Ser. 24 R.I. Tué à Vaux le 15 Avril 1916.  
RENAUT, Alf., 32 R.I. Mort en captivité le 29 Avril  
1915.  
REVOL, A. F., Lieutenant. Tué en Champagne le 27  
Septembre 1915.  
RIOUX, François, 47 R.I. Tué à Bras (Meuse) le 28 Juin  
1916.  
ROCHEREAU DE LA SABLIERE.  
RONDEAU, Eugène, 4 Zou. Mort le 12 Mai 1915.  
RONDOT, François, 4 Zou. Disparu à Souain le 6 Oct.  
1915.  
ROSTIAUX, Pierre.  
ROY, Emile.  
DE ROYERS.

- SALABERRY, Pierre.  
 SALOMON, Aug., 418 R.I. Mort le 17 Avril 1917.  
 DE SANCY.  
 SAUTOT, Paul, 30 R.I. Tué à Quesnoy-en-Santerre le 27 Janvier 1915.  
 SAUVAGE, H., Sg. 146 R.I. Mort à l'hôpital en 1915.  
 SEITZ, Auguste, 54 R.I. Disparu à Parvillers (Somme) le 7 Octobre 1914.  
 SHULLER, 60 R.I. Disparu.  
 SIGNORET, Pierre.  
 SINGHER, Et., Caporal, Tué le 17 Août 1916 à Fleury (Meuse).  
 SIVHAN, Yves, Tué en 1914 à Mametz (Somme).  
 SOMMER, Mat., 70 R.I. Tué le 3 Novembre 1914.  
 SONNIER, Alfred. Mort le 7 Octobre 1918.  
 STERVINOU.  
 SUEUR, Raoul.  
 TADIER, J., Adj. 247 R.I. Tué le 7 Juillet 1917.  
 TAFFET, Georges, 68 R.I. Tué à Bonnebecque (Belgique) le 4 Décembre 1914.  
 TESSE, Julien, 103 R.A.L. Tué le 3 Mai 1916.  
 TEULIERE, Charles, Serg. Tué à Chaufontaine le 11 44 R.I. Décembre 1915.  
 TEXIER, Ernest, 319 R.I. Disparu à Mametz (Somme) le 17 Décembre 1914.  
 THIERCELIN, Ur., 160 R.I. Mort le 30 Octobre 1915.  
 THOMAS, Robert, Capor. Disparu aux Dardanelles le 175 R.I. 12 Juillet 1915.  
 THOMAS, Félix, Mort en mission à Pittsburg (E.U.)  
 THUILLIER, Louis, 2 Ch. Mort le 4 Août 1915.  
 TONGUETTE.  
 DE TORQUAT, Capitaine. Tué le 9 mai 1915 à St-Nicolas (Pas-de-Calais).  
 TOURNEUX, Eugène, Sous-Lieut. 24 R.I. Tué à la Ferme Fronteny (Aisne) le 20 Juin 1918.  
 TREMEL, Alain, 94 R.I. Disparu.  
 TROHEL, Louis, L., 47 R.I. Mort le 15 Juin 1915.  
 TROMEUR, P., 328 R.I. Tué à Verdun le 21 Avril 1916.  
 TROMEUR, Fer., Marin, Coulé sur vapeur "La Drôme" en Décembre 1917.  
 VANDEL, Louis, 171 R.I. Mort le 4 Janvier 1915.  
 VANDENDRIESCHS.  
 DE VANTIBAULT.  
 VASSELET, Vic., 6 R.I. Tué à Suippes le 11 Octobre 1915.  
 VENNAT, Jean, aspirant, Mort le 12 Novembre 1915. 319 R.I.  
 VERY, Antoine.  
 VIGNAL, Julien, Marius. Disparu aux armées le 2 mars 1918.  
 FRERE VITALIEN, Louis.



## LISTE DES FRANÇAIS DU CANADA DÉCORÉS DE LA LÉGION D'HONNEUR (L.H.) ET DE LA MÉDAILLE MILITAIRE (M.M.)

CHALIEUX, FELIX	L.H.	Winnipeg.
DEMIANS, JOSEPH,	L.H.	Dufrost, Man.
EKENFELDER, LEON,	L.H.	Trochu, Alta.
FOURNIER, EUGENE,	L.H. et M.M.	Kaslo, B.C.
DR. GALLIOT,	L.H.	Notre-Dame de Lourdes, Man.
GARNIER DE LABAREYRE,	L.H.	Gergovia, Sask.
GALLIN, ALBERT-J.,	L.H.	Montréal.
LEFEBVRE DU PREY,	L.H.	Montréal.
PASQUIN, MARCEL,	L.H.	Montréal.
BOISSEAU, PROSPER,	M.M.	Montréal.
BOBB, LEON,	M.M.	Oka (Monastère de la Trappe.)
BONNET, PAUL,	M.M.	Morinville, Alta.
CARROT, JEAN, MARIE,	M.M.	Limoilou-Québec, (Monastère des Capucins.)
CHEVALIER, SALVADOR,	M.M.	Montréal.
CHEVERLANGE, ELIE,	M.M.	Toronto.
DÉVILLENEUVE, RENE,	M.M.	(posthume) Ste. Sophie de la Corne.
DUBOIS, ANDRE,	M.M.	Montréal.
DURAND, JUSTIN,	M.M.	Montréal.
DUVENAUD, CLAUDE,	M.M.	Sperling, Man.
FOURQUIE, JOSEPH,	M.M.	St. Boniface, Man.
GEFFROY, LOUIS, MARIE,	M.M.	Québec.
GOSSE, ANDRE,	M.M.	Toronto.
GROSVALET, ERNEST,	M.M.	Montréal.
HARMONIAUX, JULES,	M.M.	St. Pierre et Miquelon.
JOURNET, PIERRE,	M.M.	La Conception, Comté Labelle (P.Q.)
LANNUZEL, JEAN, MARIE,	M.M.	Meanook, Alta.
LANTERNIER, EDMOND,	M.M.	Victoria.
LECORRE, AIME,	M.M.	Carlton, Sask.
LEFEBVRE, FELIX,	M.M.	Edmonton.
LE FLOCH, FRANCOIS,	M.M.	Montréal.
LE FLOCH, JOSEPH,	M.M.	Port Colborne, Ont.
LEGUIA, JEAN,	M.M.	Mort.
LEROUX, BARTHELY,	M.M.	Mort.
NASSANS, ANDRE,	M.M.	Gravelbourg, Sask.
PAPILLARD, EDGAR,	M.M.	Trochu, Alta.
PIRIOU, MAURICE,	M.M.	Québec.
POIRIER AUGUSTE,	M.M.	St. Claude, Man.
QUINSON, GASPARD,	M.M.	Montréal.
ROBERT, ARSENE,	M.M.	Calgary, Alta.
SACOUMAN, JEAN,	M.M.	Vancouver,
VALADE, FRANCOIS,	M.M.	Montréal.
VANDEPATTE, RAOUL,	M.M.	Mort.

**LA SOCIÉTÉ DES "SAC-AU-DOS"  
ET LA MAISON DE REPOS  
DE STE-ADELE**

La Société des "Sac-au-Dos" a été fondée en septembre 1915. Son but est clairement défini par l'article 1er de ses statuts:

"Grouper les Français du Canada ayant fait du service dans la guerre commencée en 1914, afin de se mieux connaître et de s'entr'aider au besoin, perpétuer le souvenir de leur séjour sous les armes, faire connaître la part prise par la France dans cette guerre, propager et encourager l'amour de la Patrie et l'attachement à son drapeau; de plus, au moyen de contributions ou souscriptions volontaires, dons ou donations de ses membres et du public, secourir les affligés par suite de maladie, accident ou revers de fortune, les veuves, les orphelins, les vétérans de la guerre et leur famille de nationalité française.

C'est pour répondre à l'un de ces engagements que le Livre d'Or a été composé et publié.

Et c'est pour remplir la seconde partie de son programme d'action que la Société des "Sac-au-Dos" a acheté la propriété de Ste. Adèle.

Grâce à cette acquisition, nombre de familles françaises tout entières, — hommes, femmes et enfants — peuvent, durant l'été, prendre quelque repos dans le climat le plus sain et le plus fortifiant.

Qu'il nous suffise de dire que pendant l'été de 1920 la Maison de Repos de Ste Adèle a été ouverte du 1er juin au 1er septembre, qu'il y a été servi 3062 repas, et qu'il y est passé, pour des séjours d'une durée variable, 82 personnes, dont 35 hommes, 29 femmes et 18 enfants.

La Société des "Sac-au-Dos" comprend 250 membres actifs.

Pour être membre actif, il faut être de nationalité française, avoir servi aux armées pendant la guerre de 1914-1918 et être en règle avec les lois militaires. La cotisation annuelle est de \$2.00.

Pour être membre honoraire, il faut être de nationalité française et avoir satisfait aux obligations militaires françaises. La cotisation annuelle est de \$5.00.

La Société consigne dans le présent Livre d'Or le nom de ses bienfaiteurs insignes, dont la générosité a permis à l'œuvre de vivre et de prospérer.

Ces bienfaiteurs nous sont venus, pour le plus grand nombre, grâce au dévouement de notre vaillante collaboratrice, Miss Hatfield, qui, à travers le Canada, de l'Atlantique au Pacifique, a fait connaître et aimer notre œuvre. Nous lui adressons l'expression de notre plus vive gratitude.

**BUREAU DE DIRECTION DES "SAC-AU-DOS"**

*qui a eu l'initiative du présent Livre d'Or*

Président: RAOUL VENNAT.

Vice-Présidents: PAUL LE COINTE.

JUSTIN DURAND,

Secrétaire: PIERRE CHEVASSU.

Trésorier: MAURICE DELABARRE.

Commissaires: A. BASSET.

A. BEULANCE.

A. COUCHAUX.

**BUREAU DE DIRECTION**

*qui a publié le Livre d'Or*

Président: RENÉ DU ROURE.

Vice-Présidents: GEORGES FILION.

MICHEL HELBRONNER.

Secrétaire: A. DE CHAUNAC.

Trésorier: EUGENE ISSALYS.

Commissaires: PIERRE VALEYE.

HENRI MOREAU.

MARCEL NOUGIER.

JEAN QUINIO.



# LE CANADA

“À LA FIN DE CETTE CROISADE,  
JE VOUDRAIS QUE, MODIFIANT UN  
PEU LA FORMULE DE NOS AÏEUX,  
NOUS NOUS PROMETTIONS D’ÊTRE  
FRÈRES, AU SENS VÉRITABLE  
DU MOT, ET QUE, SI L’ON NOUS  
DEMANDE QUI NOUS A INSPIRÉ  
CETTE PENSÉE, NOUS RÉPON-  
DIONS:

**LA FRANCE LE VEUT!**

**LA FRANCE LE VEUT!”**

**GEORGES CLÉMENCEAU.**

*Faint signature or text at the bottom of the page.*

Par brevet  
fournisseurs  
de



Sa Majesté  
le Roi  
George V.

# LE CANADA,

*la Terre des Fourrures.*

**D**EPUIS les premiers jours du Nouveau Monde, le Canada, ou la Nouvelle France, comme on l'appelait alors, a été renommé pour la grande beauté de ses Fourrures et pour leur rare qualité.

Notre clientèle sait bien qu'il y a de grands avantages à acheter de belles fourrures de la **Première Maison de Fourrures** du Canada. Nos facilités d'achat, nos ateliers de confection, nos relations constantes avec Paris, nous mettent à même de vous donner pleine et entière satisfaction, même dans les plus petits détails.

Nous serons très heureux si vous voulez bien nous honorer d'une visite pour inspecter nos collections, même si vous n'avez pas l'intention d'acheter à présent.

*Holt, Rensfrew & Co.*  
*Limited*

35-43 rue Buade, 405, rue Ste-Catherine Ouest, Coin des rues Yonge et Adélaïde, Ave du Portage,  
QUEBEC MONTREAL TORONTO WINNIPEG

# LES ROCHEUSES DE L'OUEST CANADIEN

Les Montagnes Rocheuses! Ces mots remettent devant les yeux de celui qui a eu la bonne fortune de faire un voyage jusqu'à la côte du Pacifique, le plus beau et le plus grand spectacle de la Nature qu'il lui ait été donné de contempler; ils évoquent dans son esprit la vision de quelque chose de gigantesque, de majestueux et de terrible tout à la fois; ils font dérouler à son regard, le panorama le plus grandiose qu'un cerveau puisse concevoir; ils rappellent les furieux bouleversements de la croûte terrestre aux époques préhistoriques et les effroyables convulsions de notre planète lorsque commença sa période de refroidissement. Jamais la plume d'un écrivain, ni le pinceau d'un peintre, si puissants génies qu'ils puissent être, ne parviendront à reproduire fidèlement la grandeur des spectacles que ces montagnes offrent aux yeux des touristes. S'il faut en croire les voyageurs qui ont visité les Alpes, nos Rocheuses dépassent en magnificence et en immensité la fameuse chaîne qui a attiré tant de touristes en Europe. Le grand Matterhorn, alpiniste célèbre, le reconnaît bien, puisqu'il dit que sans exagération, cinquante Suisses pourraient être jetées dans les Rocheuses.



**M. GRANT HALL**

**Vice-Président du Pacifique Canadien.**

Sur une superficie de deux cent mille milles carrés; entassez les uns sur les autres des centaines de Mont-Royal et de Cap Eternité, des milliers de montagnes plus élevées que les plus hautes de nos Laurentides; garnissez-les de forêts épaisses d'arbres séculaires ou couvrez-les de tonnes de glace et de neige, plantez de dix milles en dix milles des pics qui touchent aux nues, et vous commencerez à avoir une idée des Montagnes Rocheuses. Puis dans cette masse de roc, creusez des gouffres profonds de centaines de pieds; dans cette prison aux murs infranchissables, enfermez les torrents les plus impétueux; dans ces gorges géantes, lâchez les cataractes les plus furieuses; déchaînez si vous le voulez les chutes d'eau les plus rugissantes, et vous croirez avoir une conception de ces Montagnes Rocheuses.

En quelque partie que vous soyez, de quelque côté que vous jetiez le regard, dans quelque direction que vous portiez la vue, vous ne voyez que des montagnes, seulement des montagnes

et toujours des montagnes. On dirait parfois que leur masse va s'effondrer; on les dirait si près de soi, qu'on croirait pouvoir les toucher de la main. Elles sont si hautes et si grandes, qu'on prendrait pour des ruisseaux, les cours d'eau qui coulent dans leurs cavernes; les avalanches qui s'en détachent sont si fortes, qu'elles emportent dans leur chute des arbres de deux cents pieds de hauteur. On peut voir en beaucoup d'endroits, de ces géants abattus et gisant au flanc des monts superbes, qui semblent les contempler comme des vaincus terrassés. Si hautes sont encore ces montagnes, que leurs sommets s'enveloppent de nuages, tandis que le soleil vient comme s'y asseoir et donner aux glaciers qui les couvrent, un brillant qui les fait miroiter à nos yeux éblouis.

Combien petit apparaît alors le train roulant sur la voie qui traverse les Rocheuses! La locomotive et les wagons ne semblent que des jouets jetés là par des enfants. Pourtant, au prix de quelles difficultés et de quels efforts inouïs est-on parvenu à faire pénétrer le ruban d'acier jusqu'aux confins de ces montagnes barrant le chemin à la côte de l'océan Pacifique. On ne peut s'empêcher d'admirer le génie de l'homme qui a réussi à dompter ces monstres qui ne voulaient pas le laisser passer, en même temps que la persévérance des pionniers du premier transcontinental, dans cette entreprise que tous, en face des obstacles apparemment insurmontables, vouaient alors à la ruine.

Le chemin de fer suit le contour des gouffres et s'il trouve sur sa route un pan de montagne, il le perce d'un tunnel de mille ou de dix milles pieds; au besoin il creusera dans le roc jusqu'à cinq milles et demi pour éviter un détour inutile. L'obstacle est-il infranchissable, qu'il saute pardessus au moyen d'un pont ou d'un viaduc. Les avalanches menacent-elles de bloquer la voie, que des abris souvent de plusieurs milles de longueur sont construits pour la protéger. Jamais on n'eût pu concevoir que l'homme eût réussi à franchir cette barrière naturelle. Et pourtant, depuis trente-cinq ans, tous les jours et plusieurs fois par jour, les trains du Pacifique Canadien s'en vont à toute vapeur à travers cette région, jetant comme un défi aux monts superbes et terribles dans leur immobilité.

Devant la grandeur de certains pics, plus imposants encore que les autres, le voyageur est parfois porté à se demander quel âge peuvent avoir ces montagnes. Leur âge! On s'arrête impuissant devant cette simple question. Notre cerveau se sent incapable de découvrir depuis combien de temps ces montagnes, confondant les siècles avec les secondes, montent ainsi la garde aux confins du grand Ouest canadien, qu'elles séparent de l'océan Pacifique. Ces monts imperturbables ont vu défiler les jours, les ans, les siècles et les âges, et toujours ils dressent leurs sommets immobiles. En vain, interrogez-vous ces masses de pierre, elles restent muettes. Leur silence vous fait peur et vous glace; il vous étreint l'âme et vous serre le cœur, si vous songez à tout ce que ces montagnes ont vu passer depuis le commencement du monde; elles ont assisté à tous les grands événements et vu se dérouler toutes les péripéties de l'histoire universelle; elles ont été témoins de tous les événements qui ont eu la terre pour théâtre et elles ne veulent rien dire. Leur silence est éternel comme elles.

Les Montagnes Rocheuses ne sont pas cependant remarquables qu'au point de vue pittoresque; elles renferment encore des richesses incalculables dont la plus grande partie n'a pas été exploitée. Les richesses minières et forestières entassées dans l'immense région qu'elles couvrent, constituent un actif important pour la prospérité du pays tout entier. D'après la commission géologique d'Ottawa, les Rocheuses renferment 75 milliards de tonnes de charbon, dont 14 millions seulement ont été tirées jusqu'à présent. On trouve dans les forêts de la Colombie Anglaise des arbres d'une grande valeur pour la construction, tandis que les pouvoirs d'eau nombreux n'attendent que le moment d'être contrôlés pour développer une grande énergie électrique. Et que dire des richesses représentées par les animaux à fourrures et les pêcheries?

C'est pour les touristes cependant, que les Montagnes Rocheuses offrent le plus d'attraits. Ceux-ci peuvent en effet y pratiquer tous les sports et ceci dans le cadre le plus magnifique qu'ils peuvent désirer. L'alpinisme, le golf, la pêche, la chasse, l'équitation et les bains sont à la portée de tous, au sein des plus grandioses paysages de montagnes du monde. Grâce aux excellentes hôtelleries qui ont été érigées dans les plus beaux endroits, à Lac Louise, Banff, Glacier, Sicamous, Emerald Lake, Field, etc., les voyageurs sont assurés de trouver tout le confort possible dans la région.

# Vétérans !

Vous êtes sortis victorieux d'une lutte épique! Peut-être pouvez-vous encore servir le Canada, cette fois pour une autre cause — la Guerre économique pour la Surproduction — car, avant toute autre chose, ce pays a besoin de développer ses vastes ressources.

Que vous appliquiez votre énergie au travail de la ferme ou à celui du bureau, de l'usine, de la forêt ou de la mine, vous pouvez prétendre à plus de confort que vous ne pouviez en avoir au front, là où les lettres que vous receviez du pays et votre Rasoir Gillette étaient les liens les plus sûrs qui vous rattachaient à la civilisation.

Il est curieux de remarquer quel rapprochement le Rasoir Gillette a opéré entre les représentants de l'élite intellectuelle et athlétique des nations alliées. Grâce à son usage journalier, des millions d'hommes ont trouvé le secret d'une apparence plus correcte, d'une économie de temps et d'argent.

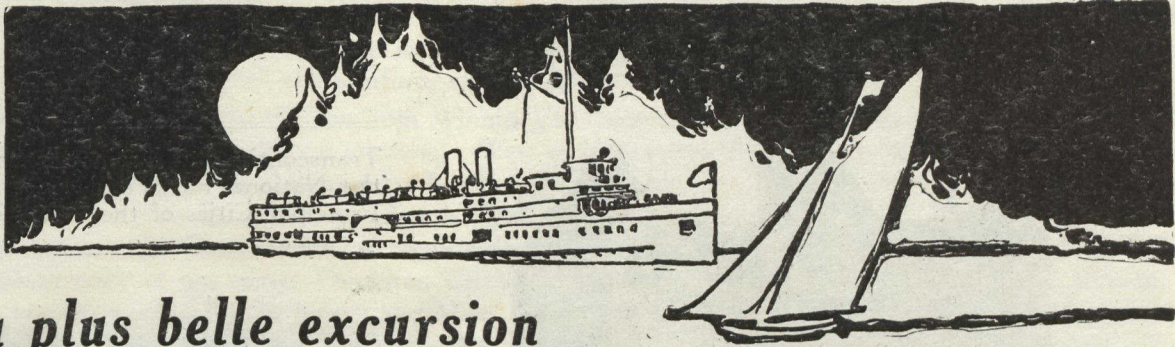
## The Gillette Safety Razor Co. of Canada Limited



MONTREAL







*La plus belle excursion*

## EN BATEAU

*du continent américain*

Toutes les vacances passées perdent leur intérêt et deviennent insignifiantes quand on les compare au charme de cette excursion fluviale. Touristes expérimentés et excursionnistes vétérans reviennent d'année en année pour retrouver la sensation unique que seuls peuvent donner les rapides du Saint-Laurent, avec les

remous, les tourbillons et les bouillonnements de cette masse écumante d'eau sur laquelle seul, dans les temps passés, s'aventurait l'indien hardi et où naviguent maintenant des bateaux sur lesquels on trouve le luxe et le confort modernes.

Mais c'est là seulement un détail parmi ceux qui doivent vous intéresser au voyage.

### *“Du Niagara à la Mer”*

Il y a les sites magnifiques des Mille Iles, l'arrêt dans le vieux et pittoresque Québec, et enfin la beauté sauvage du fiord du Saguenay avec ses promontoires qui se projettent comme des aiguilles géantes sur la voûte des cieux: le Cap Trinité et le Cap Eternité qui, plus grands que Gibraltar, sont, avec le fiord dont ils gardent l'entrée comme de majestueuses sentinelles, l'apothéose d'un voyage d'un charme incomparable.

Pour tous renseignements, tarifs et détails, s'adresser à

**M. JOHN F. PIERCE, directeur du service des voyageurs.**

**CANADA STEAMSHIP LINES LIMITED**

**9 CARRÉ VICTORIA**

**MONTREAL**

# CANADA'S SCENIC SPLENDORS

BY WALTER S. ROSS.

Transcontinental Trains Traverse  
the National Parks and Serve the  
Principal Cities of the Dominion.



Three of the greatest hotels on the North American Continent serve travellers on the new route — the Chateau Laurier, Ottawa (left), the Fort Garry, Winnipeg (right) and The Macdonald, Edmonton (top).

The co-ordination of the Grand Trunk and Canadian National Railways has given to Canada two new transcontinental trains. The first takes the traveller from Montreal through Ottawa, North Bay, Port Arthur, Winnipeg, Saskatoon and Edmonton to Vancouver and Prince Rupert. The second of these trains starts its run at Toronto and takes the traveller by way of North Bay, Cobalt, Cochrane and Hearst to Winnipeg thence across the Prairies and through the Rockies to the Pacific Coast. "The National" is the name of the train from Toronto and "Number One" is the designation given to that from Montreal. In point of equipment and service to the passenger the new trains are a credit to the Dominion, and will undoubtedly prove popular with the discriminating travelling public.

In mapping out the routes for these new transcontinental trains the management of the consolidated railways has been able to utilize the best and most direct lines in the large mileage under its control. "Number One" in its transcontinental flight uses the splendid line of the Grand Trunk between Montreal and Ottawa. Between Ottawa and North Bay it traverses the famous Algonquin Park of Ontario, a reserve with more than one thousand lakes which offers to the angler and canoeist an unexcelled pleasure ground. The distance traversed from the spot where the railway enters the park near Dahlia to where it emerges at Kilrush is about eighty-two miles. Cedar Lake, one of the largest and most beautiful lakes in the park is skirted for its whole distance by the railway. Brent, situated on the northern shore of this lake is both a divisional point and a particularly good spot from which to embark on a canoe trip.

Between North Bay and Winnipeg two other great reserves are passed through. Quetico Provincial Park has an area of 3,000 square miles and is as Nature originally created it. The rugged scenic effects in this territory are remarkable in their extent and beauty. Nipigon Park has an area of 7,300 square miles. The word "Nipigon" has its origin in an Ojibway Indian term, Aweenipigo, and means "the waters which stretch far". And Nipigon Lake does stretch far, for it is about half the size of Lake Ontario and has a shore line of 810 miles. But it is the beauty of the scenery in its vicinity; the peculiar character of its fish; the clearness of its waters; the extent and magnificence of the rapids on the river that bears its name, rapids

that are full of adventure for the canoeist; and the many pleasant and picturesque canoe trips, that will attract the sportsman and all lovers of the out-of-doors. On Orient Bay, the southern end of the lake, and within a stone's throw of the railway, is Nipigon Lodge, built after the manner of a hunter's lodge, where amid the forest primeval all the comforts of a home are to be obtained.

On the route across the Prairies from Winnipeg to Edmonton, via Saskatoon, the richest lands in Western Canada can be seen from the car window. West of Edmonton the traveller leaves behind the wheat fields of the Prairie provinces and the country becomes rougher, until finally the haze-clothed mountains loom up in the distance. For miles the line ascends the Athabaska Valley through Jasper Park to Yellowhead Pass, where it crosses the Great Divide, or main ridge. Beyond, the Fraser River is followed to Mount Robson, the highest peak of the entire Canadian Chain; yielding place to the Canoe River and the Albreda, which are in turn succeeded by the North and Main Thompson Rivers. The Fraser then gains right of way and leads to New Westminster and Vancouver through canyons matchless in their rugged grandeur. Nowhere in this journey between Edmonton and Vancouver is there a moment that hangs heavily, so insistent is the attraction of each new vista that flashes past the windows of the car.

Jasper Park through which the railway passes is a National Reserve of four thousand square miles. Marking the eastern entrance to the Park are two fine mountains, Boule Roche, 7,230 feet, and Roche a Perdix 4,235 feet. On each side the line is flanked with mighty peaks, and the traveller sees the full contour and majesty of the mountains. These include Mount Edith Cavell, named by the Dominion Government in memory of the martyr nurse.

Crossing the Divide into the Province of British Columbia, another Park is entered — Mount Robson Park, established and maintained by the Government of the Province of British Columbia. Mount Robson is the centre and dominating feature of this Park, and after one glimpse of that great monarch among peaks one understands its fame. The gigantic mass of rock rises to a height of 13,000 feet — 10,000 feet above the valley below, lifting its head from 2,500 to 3,000 feet above the surrounding peaks, magnificent ones in themselves. Glaciers hang on its side and great white sheets of glittering snow are draped upon it. Not only is the mountain majestic because of its sheer size and bulk, but it is beautiful in form. Merely to see Robson is an event to remember. To view the district from the train or from the observation platform, where a brief stop is made, is wonderful enough and gives an inkling of the wonders to be encountered by those who stop for a brief trip in Robson's vicinity.

If the transcontinental trip is begun at Toronto instead of at Montreal "The National" carries the passenger over a route of equal variety and charm. It threads the magnificent summer resort regions of Muskoka, Lake of Bays and the Maganetawan River between the Queen City and North Bay. From North Bay to Cochrane the route lies through a maze of lakeland, river, pine forest, mineral range, and agricultural country. Three hundred miles north of Toronto, Timagami Forest Reserve is reached, a magnificent area of pine-covered land stretches one hundred miles from north to south and sixty miles from east to west. Nestling in the midst of this green vastness is wondrous Lake Timagami, with its sixteen hundred islands. After Timagami comes Cobalt which has proven one of the world's richest silver producing camps. More than two tons of pure silver have been shipped from Cobalt for every working day since the discovery of the camp in 1913. The big mines with their ore conveyors and mills may be inspected from the train.

Agricultural development succeeds the forest and mining district, and one cannot fail to be impressed with the beauty of the surroundings in which these hard working settlers find their inspiration. But farther north and just off the main line are other mining enterprises in the Porcupine district, not silver this time, but that lure for millions of people from time immemorial — "gold".

From Cochrane our route lies almost due west over the lines of the Canadian National Railways. Everywhere signs of development are to be seen. The farming settlements are being rapidly taken up, and great pulp and paper enterprises established. The land offered by the Ontario Government for homesteading reaches from Cochrane to Hearst, and includes fifteen townships, exclusive of the two townships at Jacksonboro, the latter owned by the New Ontario Colonization Company. The railway skirts the northern end of Lake Nipigon and on every side there are opportunities for the hunter and fisherman. One hundred and fifteen miles east of Winnipeg is Nibigami — the country of lakes — where the eye revels in scenes of rare beauty. Minaki Station is in the heart of this lovely country, and at a site most favorable is the Minaki Inn, a modern and commodious summer hotel, operated by the Canadian National Railways.

From Winnipeg west to the Pacific Coast the traveller who has used "The National" from Toronto is carried over the same splendid route already described in this article. The scenic and general interest of "The National" way across Canada will make the strongest appeal to tourists, while the direct routes provided between the principal cities will facilitate the business man's travel.



**LOUIS MARCEL LYMBURNER**

Louis M. Lymburner, Président de Lymburner Limited, de Montréal est à la tête des entreprises Lymburner depuis plus de vingt-cinq ans. En 1907 cette firme a été incorporée et il en est devenu le Président et l'Administrateur Général. Aujourd'hui les Usines de Lymburner Limited sont installées avec tous les derniers modèles des machines les plus perfectionnées pour les ouvrages de précision et de mécanique industrielle, pour la fonderie et l'usinage du cuivre et du laiton.

La maison Lymburner s'est spécialisée dans la fabrication des appareils et des installations de postes à incendie; elle détient, en effet, quinze brevets pour appareils de déclenchement automatique des harnais, la conduite des chevaux au poste d'attelage et l'ouverture automatique des portes de sortie. Avant d'être affiliée à la Commission Impériale des Munitions, en décembre 1914, la maison Lymburner avait en plus de sa fonderie de cuivre, des ateliers de galvanoplastie, de soudure autogène et de mécanique générale industrielle. Pendant son association avec la Commission Impériale des Munitions, elle a fabriqué près de 2,000,000 d'obus et plus de 1,000,000 de détonateurs.

Des obus ont été fabriqués également pour la Russie et les Etats-Unis. En plus de cette fabrication intense la maison Lymburner a également construit un grand nombre de presses hydrauliques complètes, avec pompes et manomètres pour la Commission Impériale des Munitions. Presque toutes les machines employées pour la fabrication des obus ont été calculées et établies par l'Ingénieur consultant de Lymburner Limited et construites dans différents ateliers de Montréal. La part prise par Lymburner Limited à la fabrication des munitions et matériel de guerre place cette maison parmi les premières qui, au Canada, ont le plus contribué à l'expansion de cette industrie.

M. Lymburner est en même temps président du Crédit Mont-Royal Limité, de la Lymco-Corporation Ltd, et directeur de J. B. Baillargeon Express Ltd et de St. Lawrence Government Co. Il est également Gouverneur à vie de l'Hôpital Général de Montréal, Membre du Club des Ingénieurs de Montréal, de l'American Universities Club de Londres, Angleterre et de l'Outremont Curling Club. Il fait partie de l'Aerial League (Section de Montréal), de la Ligue Navale du Canada et du Royal Colonial Institute de Londres.

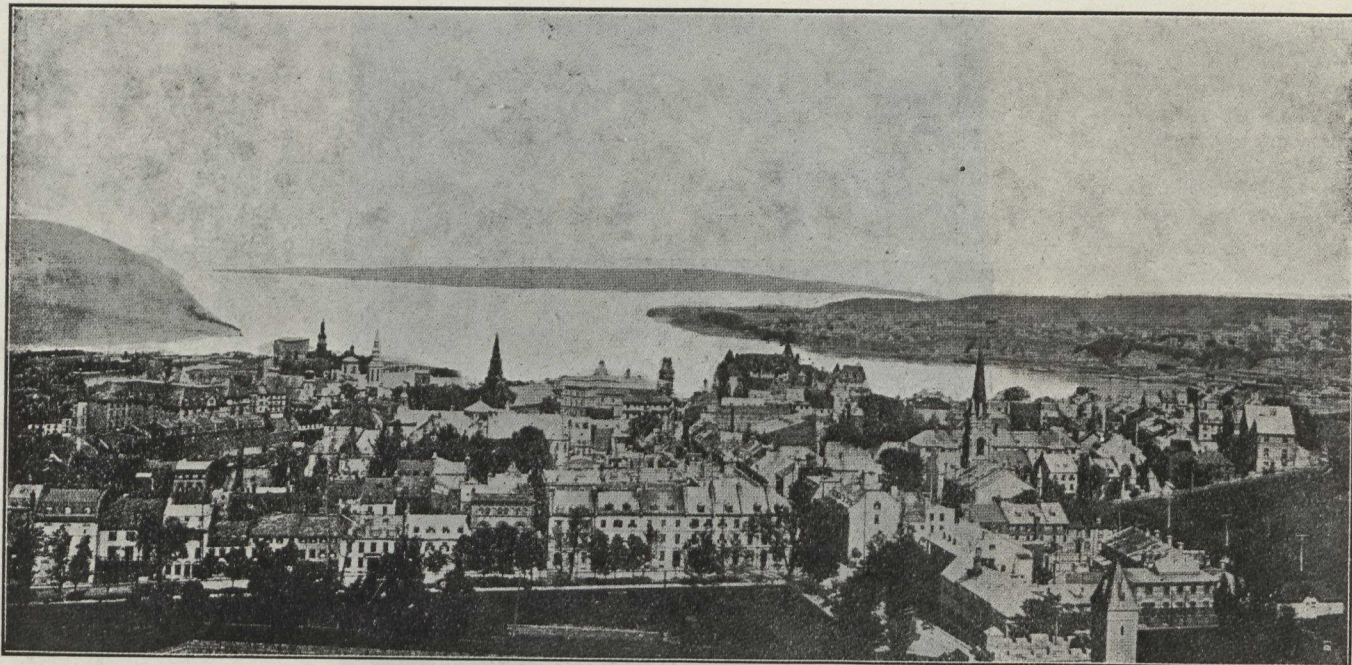


**WALTER EDWARD HALLEY**

Walter Edward Halley, Vice-Président et Administrateur Général de Lymburner Limited, Ingénieurs Constructeurs, Mécaniciens, Fondeurs et Usiniers en cuivre, à Montréal et Québec. Après avoir suivi les cours de l'Ecole Technique de Montréal et des Ecoles Internationales de correspondance, M. Halley a fait ses débuts comme apprenti mécanicien avec la Lynotype Company de Montréal en 1893; il est resté avec cette compagnie jusqu'en 1906, époque à laquelle il est devenu mécanicien en chef du Canal de Soulanges, au service du gouvernement canadien, pendant deux ans. En 1908 il fut nommé Inspecteur en chef des ateliers de

la Montreal Light, Heat and Power Company d'où il démissionna en 1909 pour entrer chez Lymburner Limited comme directeur des ateliers. Grâce à l'habileté exceptionnelle qui le caractérise, il est arrivé graduellement à la position qu'il occupe maintenant. Pendant la Grande Guerre, la Maison Lymburner s'est occupée activement de la fabrication des munitions et employait, à cet effet, de deux mille à deux mille cinq cents employés.

M. Halley est membre de l'Association des Manufacturiers Canadiens, du Montreal Board of Trade et de la Chambre de Commerce du District de Montréal.



**VUE À VOL D'OISEAU DU PORT DE QUÉBEC.**

**Ce port offre toutes les commodités voulues au commerce et à la navigation; il a un service d'eau municipal et des installations d'énergie et d'éclairage électriques.**

---

**IL A UNE GRANDE SUPERFICIE, BEAUCOUP DE PROFONDEUR ET EST BIEN PROTÉGÉ.**

---

**IL COMPREND :**

Des hangars de déchargement à l'épreuve du feu, ayant une superficie utile de 542,000 pieds carrés.

Des mouillages pour 22 bateaux tirant jusqu'à 40 pieds.

Une grue flottance d'une capacité de 50 tonnes.

Un pont grue et des grues locomobiles disponibles en tout temps pour le chargement ou le déchargement des cargaisons.

Un silo à grain d'une capacité de 250,000 minots.

Un silo en béton, à l'épreuve du feu, d'une capacité de 2,000,000 de minots, avec lariats et galeries pour le transport mécanique du grain à raison de 60,000 minots par heure.

Toutes facilités pour chargement de fret de retour.

Relié par voies ferrées à tous les chemins de fer.

---

**LE PORT DE QUÉBEC POSSEDE :**

Deux bassins de radoub:

Un de 600 pieds de long, sur 62 de largeur à l'entrée.

Un (nouveau) de 1150 pieds de long, sur 120 pieds de largeur à l'entrée, pouvant recevoir les plus grands bateaux, avec ateliers de réparation où peuvent être exécutés tous les travaux nécessaires.

Pour plus de renseignements, plans des Docks et quais, s'adresser au

SECRETAIRE-TRESORIER,  
COMMISSION DU PORT DE QUEBEC,  
A QUEBEC, CANADA.



Quality

Service

# THE STEEL COMPANY OF CANADA, LIMITED

## PRODUCTS

"Hamilton" Pig Iron, Basic, Malleable and Foundry, Iron and Steel, Blooms, Billets, Bars, Wire Rods, Angles, Channels, Plow Beams, Etc. :: :: :: :: :: :: :: ::

FORGINGS: Car Axles, Shape and Drop Forgings, Horse Shoes, Carriage and Automobile Hardware, Top Goods, Etc. :: ::

WIRE, ETC.: Steel, Brass, Copper and Bronze, Heavy and Fine, Bright Annealed, Coppered, Liquor Bright, Galvanized and Tinned. Stranded, Steel and Copper Cable, Clothes Line, Wire Nails, Staples, Barb Wire, Woven Wire Fencing, Fence Gates. :: :: :: :: :: :: :: ::

RAILWAY FASTENINGS: Angle Bars, Track Bolts, Tie Plates, Spikes, Tie Rods, Etc. :: :: :: ::

NAILS, SPIKES, RIVETS, ETC.: Wire, Cut, Boat and Horse Shoe Nails, Railway, Pressed and Drift Spikes, Tacks and Shoe Nails, Steel and Copper Rivets and Burrs, Iron, Brass and Copper. :: :: :: :: :: :: :: ::

POLE LINE HARDWARE: Pole Steps, Cross Arm Braces, Guy Clamps and Guy Rods, Etc., Black and Galvanized. :: ::

BOLTS, NUTS AND WASHERS: Machine, Carriage, Elevator, Stove, Tire and Sleigh Shoe Bolts, Blank, Tapped Nuts and Washers. :: :: :: :: :: :: :: ::

WROUGHT PIPE: Black and Galvanized Nipples and Couplings.

SCREWS: Wood and Machine Steel, Brass and Bronze. ::

LEAD PRODUCTS: Lead Pipe, White Lead, Shot and Putty.

# The Steel Company of Canada, Limited

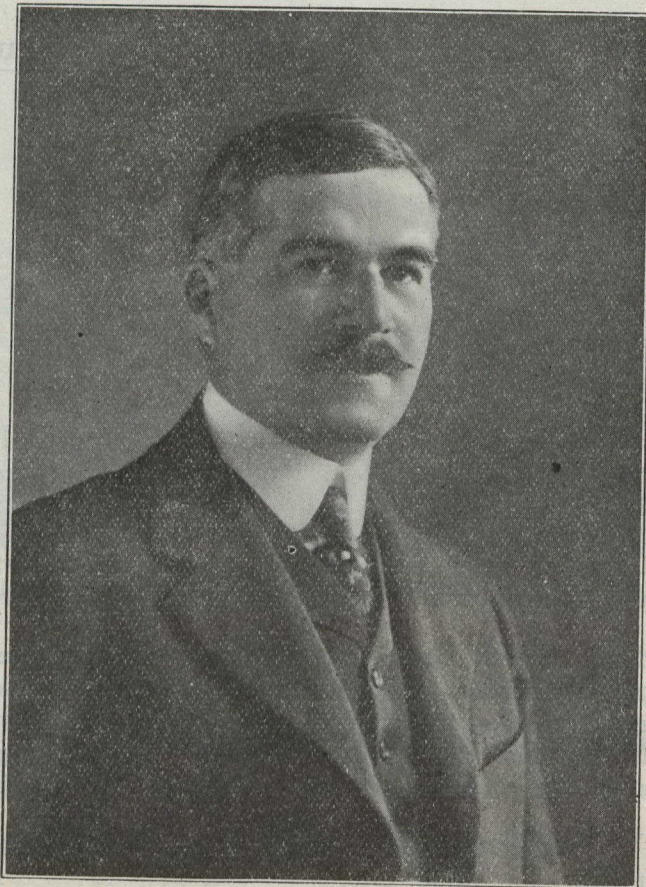
HAMILTON

TORONTO

MONTREAL

WINNIPEG





LOUIS A. GOSSELIN, C.R.

Parmi les grandes maisons qui ont le plus contribué à l'organisation de la victoire pendant la Grande Guerre, il faut mentionner The Energite Explosives Company Limited de Haileybury, Widdifield et Renfrew, Province d'Ontario, et The Peterboro Metal Products Company of Peterboro, Ontario. Ces quatre usines employaient de deux mille à deux mille cinq cents employés, hommes et femmes, qui ont fourni à la Commission Impériale des Munitions plus de huit millions d'obus qui ont été expédiés par delà les mers jusqu'au mois de novembre 1917.

Le succès si remarquable obtenu par ces maisons est dû, en grande partie, à l'administration et à l'habile direction de M. Louis A. Gosselin, Président des deux compagnies. Monsieur Gosselin a donné tout son temps pendant la guerre à la direction de ces usines qui ont pu, grâce à son énergie, donner un rendement maximum pendant toute la durée de cette période tourmentée.

M. Gosselin est président de Finance et Industries Limited, de Montréal, dont le champ d'action est dé-

crit par le nom même de sa raison sociale; il est également Président des sociétés suivantes: Lands & Buildings Limited, pour l'achat de terrains et d'immeubles et pour la construction; Le Canada Français, Compagnie de Publicité Limitée, qui publie le Canada Français à St-Jean, Québec; du Motordrome Corporation qui dirige l'immense garage "Motordrome" de Montréal. Il a également des intérêts dans l'exploitation de grandes marques d'automobiles et l'agence pour la Province de Québec, des appareils Pathé et des fameux disques des gramophones Pathé, etc.

M. Gosselin est né le 24 novembre 1869 à St Alexandre, près d'Iberville, Province de Québec. Il est le fils de feu l'Honorable François Gosselin, Conseiller Législatif pour le district de Rougemont. Après des études classiques faites au Séminaire de Sherbrooke, il est entré à l'Université d'Ottawa et à l'Université Laval et a été admis au barreau de la Province de Québec en 1896. M. Gosselin est catholique et libéral; il a été nommé Conseiller du Roi en 1906.



# Canadian Tube & Iron Co., Limited

MANUFACTURERS OF

## BOLTS and NUTS

Carriage Bolts,  
Coach and  
Lag Screws,  
Tire Bolts,  
Machine Bolts,  
Sleigh Shoe  
Bolts,

Plow Bolts,  
Track Bolts,  
Square Nuts,  
Hexagon Nuts,  
Boiler Rivets,  
Tinnners'  
Rivets, Etc.

## WROUGHT PIPE

Black and Galvanized, sizes  $\frac{1}{8}$  in. to 4 in., is thoroughly inspected and tested to 600 lbs., pressure, and every length is branded with our trade-mark.

We also manufacture

## NIPPLES and COUPLINGS

Black and Galvanized in all sizes.

WORKS: LACHINE CANAL :: :: MONTREAL

SELLING AGENTS FOR

### CANADIAN ROLLING MILLS CO., LIMITED

Works: Lachine Canal, Montreal.

MANUFACTURERS OF

### BAR IRON AND STEEL

IN

ROUNDS, FLATS, and SQUARES

ALSO

TWISTED STEEL BARS

for

Reinforcing

SELLING AGENTS FOR

### COLONIAL WIRE MFG. CO., LIMITED

Works: Lachine Canal, Montreal.

MANUFACTURERS OF

### Smooth Steel Wires

Bright, Annealed, Oiled and Annealed,  
Coppered and Coppered Spring.

TINNED MATTRESS WIRE

BROOM WIRE, FINE WIRES  
(Plain and Galvanized)

FENCE STAPLES,

WIRE NAILS,

WOOD SCREWS,

PUMP RODS

(Plain and Galvanized)

# Hudon Hébert & Cie

Limitée

IMPORTATION ET GROS  
ALIMENTATION, VINS, LIQUEURS

MONTREAL, Canada

18 De Bresoles

# PHILLIP'S WIRES & CABLES

FOR ALL ELECTRICAL PURPOSES

---

BARE COPPER CONDUCTORS

RUBBER INSULATED WIRES

POWER CABLES,            MAGNET WIRES

WEATHERPROOF LINE WIRE

FLEXIBLE LAMP CORDS

TELEPHONE CABLES.

---

*Eugene F. Phillips Electrical Works Limited,*  
MONTREAL

ESTABLISHED 1889

Branches:—Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver.

# QUEBEC PRESERVING LIMITEE

EPICIERIERS EN GROS

— et —

MANUFACTURIERS

— de —

CATSUP

CONFITURES

et du

SIROP DE SUCRE

(FAVORITE)

# THE HARTT & ADAIR COAL CO.

LIMITED

DEALERS IN THE

DELAWARE & HUDSON COMPANY'S

LACKAWANA COAL

95 NOTRE-DAME ST. WEST  
MONTREAL



## COMPRESSED AIR MACHINERY AND APPLIANCES

Steam, Electric, and Belt Driven Portable and Stationary Air Compressors, Air Receivers, Aftercoolers, Air Reheaters etc., Straight Lift and Motor Type Air Hoists, Air Lift and Return Air Pumping System, Hammer Drills, Piston Drills, Coal Cutters, Drill Sharpeners, Pneumatic Riveters, Chippers, Drills, Sand Rammers, Drift Bolt and Spike Drivers, Caulking Machines, Blow Guns and Tie-Tamping Equipment, etc.

## MINING AND GENERAL MACHINERY

Steam, Electric and Air Hoists and Winches for Mining, Contracting, and Marine Service, Gyrotory and Jaw Type Crushers and Crushing Rolls, Concentrating Plants, Stamp Mills, Ore Cars, Buckets and Skips, Cableways and Ore Handling Systems, Core Drills, Steam Engines and Boilers, Waterwheels, Steam and Centrifugal Pumps, Sinking Pumps, General Steel Plate and Structural Steel Work of All Kinds, etc.

## PULP AND PAPER MILL MACHINERY

Log Haul Ups, Conveyors, Slashers, Stackers, Splitters, Barkers, Barking Drums, Chippers Chip Crushers and Screens, Grinders, Deckers, Pulp and Centrifugal Screens, Cylinder Moulds, Wet Machines, Slushers, Digestors, Sulphur Burners, Storage and Blow Tanks, Diffusers, Pulp Washers, Evaporators, Condensers, Pulp Thickeners, Water Filters, Hydraulic Triplex Pumps, Hydraulic Presses, Steam and Centrifugal Pumps, etc.

## RUBBER MACHINERY

Crackers, Washers, Mixing and Warming Mills, Grooved Rolls, Refiners, Calenders, Reduction Gears, Fabric Dryers, Vulcanizing Presses, Tire Rimming and Applying Presses, Tubing Machines, Accumulators, High Pressure Pumps, etc.

*Two large and well equipped plants backed by a staff of skilled engineers and engineering salesmen are at your disposal whenever you are in the market for any of this equipment. Our nearest branch will gladly sent bulletins specifications and other information on request.*

**CANADIAN INGERSOLL-RAND COMPANY, LIMITED**

Sydney, Sherbrooke, Montreal, Toronto, Cobalt, Winnipeg, Nelson, Vancouver.



## YOUR TERMS OF PEACE

---

The man who realizes that his family would have a grim struggle with want in the event of his death can hardly enjoy the peace of mind necessary for his success in the world.

He can only have such peace when he knows his family is provided for no matter what happens.

There is one sure means, whereby, practically any man in good health can make the necessary provision at once.

A policy with the Sun Life Assurance Company of Canada is the strongest possible guarantee of your family's independence.

When you sign your application and your cheque for the premium, you sign your Articles of Peace with Fate.



### *Major George Wyman Shearer D.S.O.*

*Commandant de la 11me Batterie B.E.F.*

**FRANCE**

---

Parti comme capitaine en 1915 avec la 27<sup>ème</sup> batterie, eut une jambe fracturée en Angleterre et ne put traverser avec sa batterie. Il fut envoyé en France en 1916 avec la 1<sup>ère</sup> Division et nommé commandant de la 9<sup>ème</sup> batterie, puis de la 11<sup>ème</sup> batterie.

Ingénieur Electricien, diplômé de l'Université McGill, le Major George Wyman Shearer est Vice-Président de James Shearer Co., Entrepreneurs.

# Authographic Register Systems LIMITED

MANUFACTURIERS DE  
Systèmes commerciaux  
économiques.



Inventions à plusieurs fins.

Excellente papeterie  
en rouleaux.

10, rue St-Pierre,  
MONTREAL, P. Q.

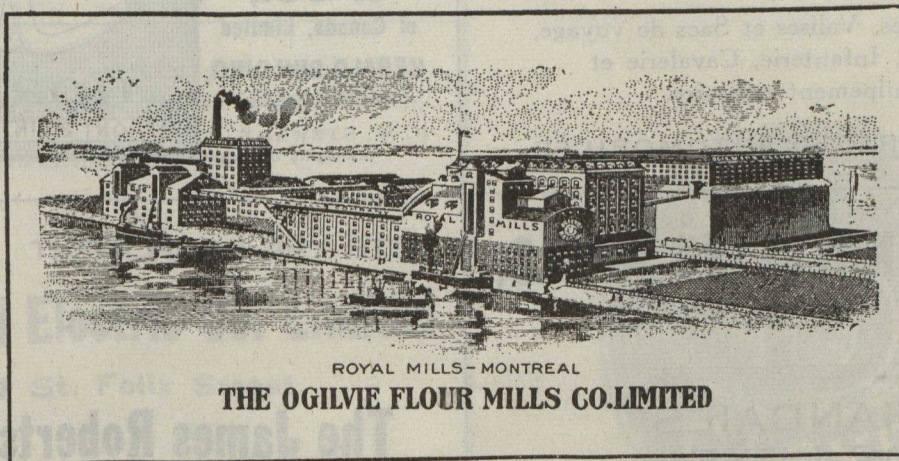
ADRESSE L'EXPRESSION DE SON RESPECT AUX HOMMES BRAVES  
ET LOYAUX DU CANADA FRANCAIS QUI ONT LIBREMENT ET  
NOBLEMENT SACRIFIE CE QU'ILS AVAIENT DE PLUS PRECIEUX  
POUR LE TRIOMPHE DE LA LIBERTE ET DE L'HUMANITE. :: ::

PAR PERMISSION DE SA MAJESTE LE ROI

## *The Ogilvie Flour Mills Company, Limited.*

BUREAU PRINCIPAL À MONTRÉAL

Adresse télégraphique: OGILVIE MONTREAL



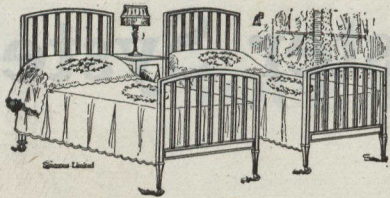
ROYAL MILLS - MONTREAL  
THE OGILVIE FLOUR MILLS CO. LIMITED

MOULINS ROYAUX A MONTREAL

Moulins à Montréal, Fort William, Winnipeg et Medicine Hat.

Rendement journalier 21750 barils.

Les plus grands Meuniers de l'Empire Britannique.



‡ Designed and built by an established firm for years acknowledged leaders in the production of superior sleeping equipment.

‡ Sold by all dealers who understand fully the significance of satisfied customers.

‡ Bought and appreciated by women who demand true value and quality.

‡ Simmons Steel Beds by their simple beauty and daintiness of design, their strong construction and light weight, have come to be recognized in particular homes throughout the country as models of correctness.

‡ Your dealer has them.

## **SIMMONS LIMITED**

Executives Offices:

**MONTREAL**

Works at

ST JOHN — MONTREAL — TORONTO — WINNIPEG  
CALGARY — VANCOUVER



## *Lamontagne Limitée*

BLOC BALMORAL - MONTREAL

MANUFACTURIERS

Harnais, Selles, Valises et Sacs de voyage,  
Artillerie, Infanterie, Cavalerie et  
Equipement militaire.

:: ACCESSOIRES D'AUTOMOBILES ::

## **REGENT KNITTING MILLS, LIMITED**

CHANDAILS  
: DE LUXE :

**MONTREAL et ST-JEROME, Qué.**

LE MEILLEUR HOTEL DU CANADA

# The Windsor

Square Dominion - MONTREAL.

*PLAN EUROPÉEN EXCLUSIVEMENT*

Quartier général pour Conventions, Banquets,  
Bals, Réceptions et Réunions mondaines.

Situé dans un des plus beaux endroits de  
Montréal, à proximité des gares, des magasins  
et des théâtres, sans avoir l'inconvénient du  
bruit et du trafic.

C'est l'Hôtel idéal des Touristes.

*EXCELLENT SERVICE*

Pour renseignements supplémentaires, s'adresser à

Monsieur JOHN DAVIDSON,  
Gérant.

Adresse télégraphique: "WINDREAL" Montréal.

MONTREAL TORONTO WINNIPEG VANCOUVER

FACTORY AT

ST. JOHNS, QUE.  
SHERBROOKE  
MONTREAL

**CLUETT,  
PEABODY  
& CO.,**

of Canada, Limited  
HERALD BUILDING  
MONTREAL

F. W. STEWART,  
Managing Director

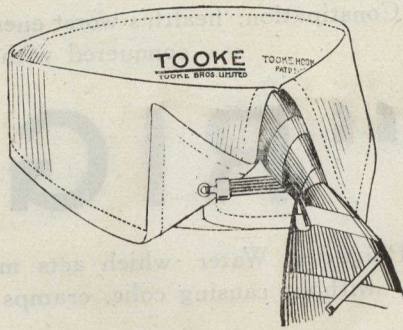


WITH THE COMPLIMENT  
OF

**The James Robertson Co.,**  
Limited

MONTREAL

**TOOKE**  
**Soft**  
**Collars**



COMBINE THE UTMOST IN STYLE AND COMFORT.

Ask your dealer to show you the exclusive features of the patented **TOOKE HOOK**.

**TOOKE BROS. LIMITED**

*Shirts, Collars and Neckwear*

Toronto      MONTREAL      Winnipeg      Vancouver

**VITALITY**  
**HOW YOU CAN HAVE IT**

The **ROYAL VIBRATOR** furnishes a means of restoring lost energy. It has the true Swedish rotary stroke. Its universal motor makes it suitable for operation on any ordinary current.

The **ROYAL VIBRATOR** is compact in size and low in cost.

Insist on having your dealer show you a **ROYAL**



*Northern Electric Company*  
LIMITED

MONTREAL    TORONTO    REGINA    HALIFAX    LONDON  
CALGARY    OTTAWA    WINNIPEG    VANCOUVER

**F. B. McCurdy & Co.**

Members Montreal Stock Exchange,

Offices at:

MONTREAL                      HALIFAX  
SYDNEY                         MONCTON  
ST. JOHN, N.B.                SHERBROOKE  
ST. JOHN'S Nefl'd.

*Smoke*

**"SENATOR"**

VIRGINIA CUT SMOKING TOBACCO

MANUFACTURED BY

**The B. HOUDE COY. Limited**  
QUEBEC

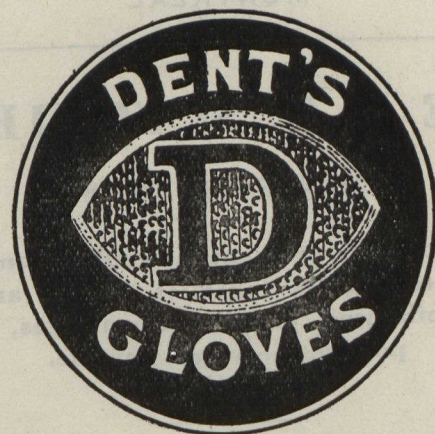
For repairs to everything electrical,  
Lights, Bells, Phones, Irons, Heaters, Etc.

PHONES MAIN 2840  
" 748

**Montreal Electric Co. Limited**

94 St. Felix Street

Prompt and Reliable Service by Capable  
Electricians at reasonable rates.



## MILTON HERSEY COMPANY, Ltd.

INDUSTRIAL CHEMISTS, ENGINEERS and INSPECTORS

MONTREAL

WINNIPEG

Analyses and Tests of all Materials including Steel, Brass, Coal, Oils, Water, Ores, Sands, Cement.

Specialists for Industrial Chemical Problems, Cement and Asphalt, Construction Work, Steel Inspection and Water Supply.

"The Largest and Best Equipped Commercial Laboratories in Canada"

ESTABLISHED 27 YEARS

Constipation, health's worst enemy, can be easily conquered with

# "RIGA"

Purgative Water, which acts mildly, yet surely, without causing colic, cramps or weakness.

ON SALE EVERYWHERE

TRY IT TO-DAY

FORTUNAT MONETTE,  
Président.

ADELARD FORTIER,  
Vice-président.

## MONTREAL DAIRY COMPANY

LIMITÉE

Crème, Beurre et Crème à la Glace

280-294 Avenue Papineau, - - - Montréal

## BEAUCHEMIN & CIE

ENREGISTRÉ

J. O. POULIOT, Propriétaire,

Manufacturier de

Machines à Gouverner à la Vapeur et à la Main, Guindeaux à vapeur, Treuils à vapeur, Treuils à Manivelles, Engins, Bouilloires, Appareils pour bateaux, Quincailleries, etc.

SOREL, - - - - - Qué.

## Wear Panther Heels and Soles

A TREAT TO THE FEET

PANTHER RUBBER COMPANY,

LIMITED

MONTREAL

BUY

## "Raymond's Jam"

THEY HAVE A  
REPUTATION

## CIE J. L. MATHIEU,

MANUFACTURIERS

Sirop goudron, onguent miraculeux, onguent à cors, pilules toniques, pilules anti-bilieuses, pastilles vermifuges, poudres nervines, nervine.

SHERBROOKE, - - - - - Qué.

"ULTRA CAPITAL" STEEL  
HIGH SPEED DRILLS

**Arthur Balfour & Co., Limited**  
FORMERLY  
THE EAGLE & GLOBE STEEL CO. LIMITED

TOOL STEEL

128 CRAIG ST. WEST, MONTREAL, Que.  
36 COLBORNE ST., - TORONTO, Ont.

W. A. BRADBURY, Agent.



National Library of Canada  
Bibliothèque nationale du Canada



3 3286 52413748 2

IMP. "LA PATRIE"  
MONTREAL